



Évaluation sommative de la phase II du projet Metropolis Les activités de transfert des connaissances et leur incidence

Rapport final

Division de l'évaluation
Direction générale de la recherche et de l'évaluation
Citoyenneté et Immigration Canada

et

Division du rendement organisationnel et de l'évaluation
Conseil de recherches en sciences humaines

Le 26 mai 2009

Crédits

Le présent rapport a été préparé avec la collaboration des Services conseils du gouvernement et de M. Harley Dickinson, de l'Université de la Saskatchewan.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	II
RÉPONSE DE LA DIRECTION	II
1. INTRODUCTION	1
1.1 HISTORIQUE	1
1.2 CONTEXTE	4
2. MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION	7
2.1 ENJEUX ET QUESTIONS DE L'ÉVALUATION	7
2.2 MÉTHODOLOGIE	7
2.3 LIMITES DE LA MÉTHODOLOGIE	12
3. LE TC ET LE CADRE CONCEPTUEL DU SYSTÈME DE CONNAISSANCES	14
4. RÉSULTATS	16
4.1 PROCESSUS DE TRANSFERT DES CONNAISSANCES FAISANT INTERVENIR LES CHERCHEURS DE METROPOLIS ET LES UTILISATEURS DE RECHERCHE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL	16
4.1.1 <i>Quels sont les processus utilisés par les centres pour solliciter les priorités de recherche des partenaires fédéraux et quels sont les processus utilisés par les partenaires fédéraux pour communiquer leurs besoins en matière de recherche aux centres?</i>	17
4.1.2 <i>Quels sont les processus utilisés par les centres pour communiquer aux chercheurs les priorités de recherche identifiées par les partenaires financiers fédéraux?</i>	19
4.1.3 <i>Est-ce que les partenaires financiers fédéraux sont satisfaits des processus?</i>	20
4.1.4 <i>Est-ce que les partenaires financiers fédéraux sont satisfaits des résultats?</i>	21
4.1.5 <i>Courtage des connaissances – construire et entretenir les collaborations entre chercheurs et utilisateurs de recherche</i>	23
4.1.6 <i>Est-ce que les partenaires financiers fédéraux consultent et utilisent les produits de la recherche dans le cadre de l'élaboration des politiques?</i>	27
4.1.7 <i>Est-ce que les partenaires financiers fédéraux encouragent la consultation et l'utilisation des produits de la recherche dans le cadre de l'élaboration des politiques?</i>	28
4.2 SATISFACTION DES DÉCIDEURS À L'ÉGARD DES PRODUITS ET DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE DE METROPOLIS	30
4.2.1 <i>Est-ce que les produits de la recherche du projet Metropolis sont pertinents pour les décideurs du gouvernement?</i>	30
4.2.2 <i>Les centres Metropolis ont-ils effectué des analyses macro (notamment, pancanadiennes), comparatives et longitudinales à l'appui de l'élaboration des politiques?</i>	35
4.3 INCIDENCE DE LA RECHERCHE DE METROPOLIS SUR L'ÉLABORATION DES POLITIQUES.....	38
5. CONCLUSIONS	41
ANNEXE A : GRILLE D'ÉVALUATION	44
ANNEXE B : LISTE DES DOCUMENTS EXAMINÉS.....	46
ANNEXE C : LISTE DES PERSONNES INTERROGÉES	47
ANNEXE D : GUIDE D'ENTREVUE DES PARTENAIRES FINANCIERS FÉDÉRAUX	48
ANNEXE E : FONCTIONS ET RÔLES DES COURTIER DE CONNAISSANCES	50
ANNEXE F : DISTRIBUTION DES RÉSULTATS EN FONCTION DE LA FAMILIARITÉ AVEC LE PROJET METROPOLIS.....	51
ANNEXE G : PRIORITÉS STRATÉGIQUES POUR LA PHASE II DE METROPOLIS	63

Résumé

Contexte

Le projet Metropolis (« Metropolis ») mis sur pied conjointement par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) en 1995-1996 visait à soutenir la recherche et l'élaboration des politiques publiques sur la migration des populations, la diversité culturelle et les défis que représente l'intégration des immigrants dans les villes canadiennes. Financé par le CRSH et par un groupe de ministères et organismes fédéraux, le projet Metropolis est constitué de cinq centres d'excellence régionaux issus de partenariats entre les trois ordres de gouvernement, les chercheurs universitaires et les organismes communautaires. Le budget total de Metropolis pour la période de cinq ans allant de 2002-2003 à 2006-2007 était de 7 911 062 \$.

La présente évaluation est organisée conjointement par CIC et le CRSH. Elle a pour objet de déterminer dans quelle mesure le projet Metropolis a réussi à transférer les connaissances acquises en cours de recherche aux décideurs du gouvernement. Elle porte tout particulièrement sur le transfert des connaissances à l'échelon fédéral (notamment aux ministères fédéraux participants). Elle repose sur de nombreuses sources de données : une revue de la littérature, la revue de documents, des entrevues auprès d'informateurs clés, des études de cas, des données administratives ainsi qu'une enquête. Les résultats sont regroupés en trois sections qui correspondent aux dimensions essentielles du transfert des connaissances – les méthodes de recherche, les produits et leur application (incidence).

Sont exclus de l'évaluation le volet international du projet Metropolis, étant donné qu'il ne reçoit pas de financement de base des partenaires fédéraux, ainsi que le centre d'excellence de l'Atlantique, parce qu'il a été créé au cours de la phase II.

Principales conclusions

Les centres Metropolis ont-ils intégré avec succès dans leurs plans de recherche les grandes questions stratégiques identifiées par les partenaires financiers fédéraux?

Dans l'ensemble, il ressort que les centres Metropolis ont remporté un succès limité pour ce qui est de l'intégration dans leurs plans de recherche des grandes questions stratégiques des partenaires financiers fédéraux. Le quart des répondants à l'enquête représentant des utilisateurs potentiels ont déclaré que leurs besoins et leurs priorités étaient « souvent » ou « toujours » intégrés dans les plans de recherche des centres, 24 % ont estimé qu'ils l'étaient « parfois » et 7 %, qu'ils ne l'étaient « jamais » ou l'étaient « rarement ». Les autres ont affirmé « ne pas savoir ». D'après les participants aux groupes de discussion, l'absence de rétroaction à la suite des journées de réflexion et des réunions sur la recherche les empêchait de dire si leurs commentaires avaient été intégrés aux recherches réalisées.

Quelques interviewés ont signalé que les recherches menées dépendaient des intérêts particuliers des chercheurs et de la qualité des propositions reçues par les centres en réponse à leurs appels de propositions.

Même si les partenaires financiers fédéraux ont mené un exercice collectif en vue de cerner onze priorités et que les centres se sont dotés de processus visant à obtenir des ministères leurs besoins en matière de politiques, il reste que très peu d'efforts soutenus ont été officiellement déployés en vue de s'informer des grandes questions stratégiques. Les participants aux groupes de discussion ont fait remarquer que les commentaires intégrés aux programmes de recherche étaient recueillis lors de conversations informelles ou dans le cadre de relations qu'ils avaient établies avec leur contact au Secrétariat ou dans les centres.

Est-ce que les centres, le Secrétariat et le groupe d'organismes fédéraux ont agi efficacement comme « courtiers du savoir » ?

Le courtage du savoir¹ s'est fait jusqu'à un certain point, mais la phase II du projet n'incluait pas formellement la transmission du savoir. Les entrevues et les études de cas ont révélé que le courtage des connaissances s'était effectué avec un certain succès et que le processus de transfert des connaissances reposait sur des conversations informelles ou encore sur les relations établies. Le personnel de recherche était en règle générale d'un avis plus positif. L'engagement des ministères fédéraux finançant le projet, qui a varié au fil du temps, a aussi joué.

Est-ce que les partenaires fédéraux consultent ou utilisent les recherches de Metropolis et est-ce que les ministères encouragent la consultation et l'utilisation dans le cadre de l'élaboration des politiques ?

Dans l'ensemble, les utilisateurs des produits de la recherche les trouvent utiles. Toutefois, on constate que les ministères n'encouragent pas la consultation et l'utilisation des produits de la recherche de Metropolis. L'enquête menée auprès des utilisateurs potentiels a fait ressortir que la majorité d'entre eux leur ont attribué une cote soit « très utile » ou « assez utile ». Les produits jugés les plus utiles étaient les rapports et les publications et les groupes d'utilisateurs les plus enthousiastes étaient les chercheurs et les analystes des politiques des ministères fédéraux.

En règle générale, les répondants n'ont pas consacré beaucoup de temps à lire ou à consulter les documents de recherche ou à participer aux activités de diffusion de la recherche. Le tiers environ des répondants a laissé entendre que le temps consacré à lire des documents de recherche ou à participer à des événements de diffusion de la recherche était insuffisant pour répondre aux exigences de leur travail. Le principal obstacle invoqué était le manque de temps. D'après environ le quart des répondants à l'enquête, l'utilisation de la recherche et la participation à des activités de recherche ne figuraient pas parmi les priorités de leur gestionnaire ou ministère.

¹ Le courtage du savoir se définit comme l'établissement de relations et de réseaux entre chercheurs et utilisateurs du produit de recherche en vue de faciliter le transfert et l'utilisation des connaissances existantes et de soutenir la production de nouvelles connaissances favorisant l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes.

Est-ce que les produits de la recherche du projet Metropolis sont pertinents pour les décideurs du gouvernement?

Globalement, les produits de la recherche de Metropolis sont jugés utiles, en dépit de certaines réserves émises au sujet de leur lien avec les politiques. Soixante-dix pour cent des répondants à l'enquête ont déclaré que les recherches effectuées par Metropolis étaient utiles aux décideurs du gouvernement. Tous les partenaires financiers fédéraux sauf un ont reconnu que la recherche était pertinente. Toutefois, un peu plus du tiers des répondants à l'enquête et des utilisateurs ayant participé aux études de cas ont exprimé des réserves au sujet du lien entre les politiques et les recherches effectuées par Metropolis.

Les opinions des partenaires fédéraux et des personnes interrogées dans le cadre des études de cas étaient partagées lorsqu'on leur demandait de comparer la pertinence des produits de Metropolis avec celle des recherches d'autres sources. Même si le tiers environ des partenaires financiers interrogés estimait que la recherche de Metropolis est aussi pertinente que celle qui provient d'autres sources, un autre tiers a déclaré qu'elle l'était moins. Certains partenaires financiers fédéraux interrogés (5 sur 13) et répondants ayant participé aux études de cas (3 sur 8) s'interrogeaient sur le lien entre les politiques et les recherches menées par Metropolis.

L'exécution d'études comparatives, longitudinales et macro (notamment pancanadiennes) a été définie comme une priorité de la phase II du projet Metropolis. Ces études ont-elles été menées?

Les centres Metropolis ont effectué un certain nombre d'études comparatives, longitudinales et macro. La majorité des répondants ont déclaré être satisfaits de la mesure dans laquelle les centres ont effectué ce genre d'analyses. Quant aux utilisateurs potentiels des produits de recherche de Metropolis (particulièrement ceux qui jouent un rôle en matière de recherche et d'élaboration de politiques et ceux de la RCN), ils ont déclaré que ce genre d'analyses est important pour l'exercice de leurs fonctions.

Les personnes interrogées dans le cadre des études de cas et les participants aux groupes de discussion ont souligné le manque de fonds consacrés aux études de grande envergure. Ils ont également fait remarquer que le financement était accordé sur une base annuelle, mais que les études de grande envergure s'étalent habituellement sur plusieurs années. Les centres Metropolis ont tendance à privilégier leurs « propres » chercheurs lorsqu'ils versent des fonds, plutôt que des chercheurs de diverses régions du pays, ce qui pourrait être nécessaire pour mener des études pancanadiennes. Enfin, les centres Metropolis ne peuvent financer que les projets de recherche pour lesquels ils ont reçu des propositions, et durant la phase II, les mesures mises en place pour encourager les chercheurs à proposer et à entreprendre des études plus complexes et de plus grande envergure ont été limitées.

Est-ce que les connaissances issues des recherches menées par Metropolis ont servi à éclairer ou à influencer l'élaboration de la politique gouvernementale?

Les recherches de Metropolis auraient été consultées par les décideurs, mais elles ne semblent pas avoir beaucoup d'influence sur l'élaboration des politiques. Près de 40 % des utilisateurs potentiels interrogés ont déclaré que les recherches de Metropolis avaient été utilisées pour orienter les discussions entourant l'élaboration des politiques. Chez les analystes des politiques, ce pourcentage atteint 79 %.

Les opinions des partenaires fédéraux et personnes interrogées dans le cadre des études de cas étaient partagées quant à l'éventuelle influence qu'auraient eue les produits de la recherche sur l'élaboration des politiques. En effet, la moitié environ a déclaré qu'ils avaient effectivement éclairé le débat, tandis que l'autre moitié était d'avis contraire.

Le critère utilisé pour évaluer l'incidence, soit l'utilité des recherches pour orienter l'élaboration des politiques, est moins rigoureux que leur influence sur l'élaboration des politiques. La mesure dans laquelle les recherches de Metropolis ont directement influencé l'élaboration de politiques est difficile à établir. En effet, les personnes interviewées et les participants aux études de cas ont éprouvé de la difficulté à citer des documents de politique précis sur lesquels les recherches de Metropolis ont eu une influence. La recherche était considérée comme l'un des intrants, parmi de nombreux autres, du processus d'élaboration de politiques.

Réponse de la direction

Principales constatations	Réponses	Mesures prises	Responsabilité	Calendrier de mise en œuvre
Les centres Metropolis ont-ils intégré avec succès les grandes questions stratégiques cernées par les partenaires financiers fédéraux dans leurs plans de recherche?				
<p>1. Les centres Metropolis sont parvenus dans une certaine mesure à intégrer dans leurs plans de recherche de grandes questions stratégiques des partenaires financiers fédéraux.</p>	<p>Le Protocole d'entente de la phase II précisait 11 questions considérées comme étant des priorités stratégiques qui devaient orienter les travaux des centres de recherche. Ces priorités ont été enterminées. D'autres demandes plus particulières de la part des partenaires financiers fédéraux ont été plus ou moins satisfaites, selon la capacité des centres et les propositions de recherche qu'ils recevaient de leurs membres affiliés. La relation sans lien de dépendance entre le gouvernement et les universités y a joué un rôle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Durant la planification de la phase III, Metropolis a procédé à une vaste consultation de ses partenaires fédéraux et a réussi à dégager un consensus au sujet de six priorités stratégiques sur lesquelles les centres de Metropolis devaient concentrer leurs recherches. • Ces priorités stratégiques du gouvernement fédéral ont été clairement définies dans le Protocole d'entente (PE) intervenu entre le Conseil de recherches en sciences humaines et Citoyenneté et Immigration Canada pour la phase III de Metropolis (2007-2012). • Toutes les recherches financées par les centres Metropolis doivent avoir un lien direct avec l'une ou l'autre de ces six priorités stratégiques. • Un Comité national Metropolis formé de directeurs généraux a été créé pour réunir les cadres supérieurs et les directeurs de centres afin de discuter du rendement des centres et du Secrétariat. Le Comité décide également du thème retenu pour le Concours annuel de recherche Metropolis. 	<p>Secrétariat de Metropolis</p>	<p>Phase III – commencée en 2007-2008</p> <p>Fin de la mise en œuvre de la phase III</p> <p>Exigence appliquée depuis le début de la phase trois et maintenue</p> <p>A commencé à tenir des réunions trimestrielles</p>

		<ul style="list-style-type: none"> • Pour la phase III, Metropolis a adopté d'autres moyens de réunir les responsables gouvernementaux et le personnel des centres pour discuter des priorités de recherche définies dans le cadre du PE, notamment des réunions de planification annuelles, le Comité national Metropolis comme tel et des symposiums ayant pour thème la recherche en matière de politiques. 		A débuté avec le lancement de la phase III
Est-ce que les centres, le Secrétariat et le groupe d'organismes fédéraux ont agi efficacement comme « courtiers du savoir »?				
<p>2. Dans l'ensemble, le courtage du savoir s'est fait jusqu'à un certain point, mais la phase II du projet n'incluait pas formellement la transmission du savoir. Elle s'est faite grâce uniquement à des activités informelles organisées entre les partenaires.</p>	<p>Le courtage du savoir a eu lieu au cours de la phase II, bien qu'il n'ait pas forcément été défini comme tel. La fonction liée au transfert des connaissances a été considérablement améliorée à la phase III.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • D'autres organismes administratifs ont été créés pour la phase III afin de mieux répondre à la volonté de transmettre le savoir. Le Comité national Metropolis déjà mentionné en est un bon exemple. • Le Comité interministériel Metropolis continue de réunir des directeurs des partenaires fédéraux. • Le rôle de coordonnateur des priorités a été créé en vue de résumer les résultats des recherches menées par les cinq centres d'excellence pour chaque priorité stratégique, de synthétiser les analyses documentaires publiées dans les rapports annuels pour chaque domaine prioritaire et d'uniformiser les formats de présentation mis au point en consultation avec les responsables des politiques. • Afin de réaliser un transfert des connaissances plus ciblé, les opérations 	Secrétariat de Metropolis	<p>Phase III – a débuté en 2007-2008</p> <p>En vigueur pendant toute la durée de la phase III</p> <p>A débuté en 2007-2008</p> <p>A débuté en 2007-2008</p>

		du Secrétariat sont maintenant structurées de manière à ce qu'elles reflètent les six priorités stratégiques. Chaque analyste est responsable de faire le suivi de la recherche visant une priorité stratégique particulière et d'assurer la liaison officielle avec les directions générales chargées de l'élaboration des politiques au sein des partenaires financiers fédéraux.		
Est-ce que les partenaires financiers fédéraux consultent ou utilisent les recherches de Metropolis et est-ce que les ministères encouragent la consultation et l'utilisation de ces recherches lors de l'élaboration des politiques?				
3. Dans l'ensemble, les décideurs consultent et utilisent les recherches de Metropolis et les répondants à l'enquête trouvent les produits de la recherche utiles. Toutefois, les ministères les encouragent peu à le faire.	Metropolis accepte cette conclusion et cherche continuellement à s'améliorer.	<ul style="list-style-type: none"> • Les partenaires financiers fédéraux sont tenus de transmettre au sein de leurs propres ministères les plans de transfert des connaissances en vue de faciliter le recours aux recherches de Metropolis. Le Secrétariat collabore avec la DGRE à mettre au point un plan de transfert des connaissances pour chaque groupe client à CIC. • Le Secrétariat a adopté divers moyens en vue d'améliorer le transfert des connaissances tels que les réunions casse-croûte, les discussions informelles, le bulletin d'information « Le Pont », ainsi que les sections « Nouvelle de la semaine » et « Demandez aux experts » sur le site Web. 	Secrétariat de Metropolis, DGRE Secrétariat de Metropolis	A débuté avec la phase trois, améliorations continues pendant toute la période de financement A débuté en 2007-2008
Est-ce que les produits de recherche du projet Metropolis sont pertinents pour les décideurs du gouvernement?				
4. Les produits de recherche de Metropolis ont été utiles à la majorité	Metropolis accepte cette conclusion et cherche continuellement à	• Le Secrétariat de Metropolis se réunit régulièrement avec les représentants des directions générales chargées des	Secrétariat de Metropolis	A débuté durant la phase III

<p>d'entre eux. Toutefois, quelques interviewés et participants aux études de cas ont exprimé des inquiétudes quant au lien avec les politiques.</p>	<p>s'améliorer.</p>	<p>politiques en vue de se tenir au courant de l'évolution des priorités stratégiques. Il a amélioré sa participation à l'élaboration des politiques en prenant l'initiative de fournir les résultats des recherches, de les interpréter en fonction de questions stratégiques particulières et de rédiger des documents pour des activités telles que la planification à moyen terme.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour chaque domaine prioritaire de l'élaboration de politiques, des réunions de planification de la recherche se tiennent avec les directeurs de centres de recherche et les responsables fédéraux des politiques en vue de discuter des priorités de l'année sur le plan de la recherche et du transfert des connaissances. • Les coordonnateurs des priorités stratégiques produisent un rapport annuel des activités et une revue de la littérature qui résume la recherche effectuée dans l'un des six volets de recherche prioritaires. • Afin de faire en sorte qu'il y a adéquation entre les travaux et les besoins des décideurs, chacune des activités de transfert des connaissances menée par le Secrétariat est évaluée par les participants. • Les thèmes des publications du Secrétariat reflètent les demandes particulières des partenaires fédéraux qui en sont souvent la source de 		<p>A débuté avec la phase III</p> <p>A débuté avec la phase III</p> <p>Amélioré à la phase III</p> <p>Amorcé à la phase III et maintenu</p>
--	---------------------	--	--	---

		financement; les thèmes des séances plénières lors des congrès reflètent les 6 volets de recherche prioritaires déterminés par les partenaires fédéraux.		
Les études comparatives, longitudinales et macro (notamment pancanadiennes) ont été définies comme une priorité de la phase II du projet Metropolis. Ces analyses ont-elles été menées?				
5. Les centres Metropolis en ont effectué. La majorité des répondants à l'enquête ont déclaré être satisfaits du travail des centres à cet égard.	Metropolis accepte cette conclusion.	<ul style="list-style-type: none"> • Le Concours national de recherche a été créé en vue de stimuler la recherche à portée nationale. Les sujets des recherches sont approuvés par le CNR. • Le Comité mixte réunissant des membres du Secrétariat de Metropolis et des directeurs continue d'explorer de nouvelles possibilités de collaboration entre les centres. • Le Protocole d'entente de la phase III encourage la collaboration entre les centres d'excellence pour l'exécution de projets. • Des comparaisons à l'échelle internationale sont également tirées du Projet Metropolis International et présentées dans des publications de calibre mondial telles que <i>Diversité canadienne</i> et la <i>Revue de l'intégration et de la migration internationale</i> ainsi que lors des congrès annuels. • Les réunions annuelles de planification de la recherche portent sur les possibilités de collaboration entre les centres 	Secrétariat de Metropolis	<p>A débuté en 2007-2008</p> <p>A débuté en 2007-2008</p> <p>Achevé avant la phase III</p> <p>Se poursuit</p> <p>A débuté en 2007-2008</p>

1. Introduction

On trouvera dans le présent rapport les résultats et les conclusions de l'évaluation des activités de transfert des connaissances qui se sont déroulées durant la phase II de Metropolis (de 2002-2003 à 2006-2007), ainsi que de leur incidence.

Il se divise en cinq sections : une première qui donne des renseignements généraux sur Metropolis et décrit le contexte de l'évaluation, une deuxième qui fait état de la méthodologie d'évaluation, une troisième qui explique le transfert des connaissances et le cadre conceptuel du système de connaissances, une quatrième qui fournit les résultats de l'évaluation et une cinquième où sont regroupées les conclusions.

1.1 Renseignements généraux

Le projet Metropolis (Metropolis), mis sur pied conjointement par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) en 1995-1996, visait à soutenir la recherche et l'élaboration des politiques publiques sur la migration des populations, la diversité culturelle et les défis que représente l'intégration des immigrants dans les villes canadiennes et à travers le monde. Financé par le CRSH et par un groupe de ministères et organismes fédéraux, le projet Metropolis canadien est constitué de cinq centres d'excellence régionaux, chacun étant issu d'un partenariat conclu entre les trois ordres de gouvernement, les chercheurs universitaires et les organismes communautaires. Les quatre premiers centres énumérés ci-après ont été créés au début de la phase un (1995). Le cinquième, soit le Centre Metropolis de l'Atlantique, a été créé en janvier 2004 pendant la phase II.

- Centre de recherche interuniversitaire de Montréal sur l'immigration, l'intégration et la dynamique urbaine (IM) (Centre Metropolis de Montréal/PE);
- Centre Metropolis de l'Ontario (CERIS);
- Centre d'excellence des Prairies pour la recherche sur l'immigration et l'intégration (PCERII) (Centre Metropolis des Prairies/PE);
- Centre de recherche sur l'immigration et l'intégration dans les métropoles (RIIM) (Centre Metropolis de Vancouver/PE);
- Centre Metropolis de l'Atlantique.

Les cinq centres travaillent en étroite collaboration avec leurs partenaires gouvernementaux et communautaires à soutenir des activités de recherche et de transfert des connaissances dans des domaines thématiques déterminés pour l'ensemble du programme : économie, services sociaux, éducation, santé, citoyenneté, participation publique ou politique et justice. Les centres regroupent plus de 20 universités et plusieurs centaines de chercheurs affiliés, d'étudiants des cycles supérieurs et de boursiers postdoctoraux.

Les activités du projet Metropolis sont coordonnées par le Secrétariat Metropolis, financé par CIC dans le cadre de sa contribution à l'initiative conjointe.

Le projet Metropolis comporte aussi un volet international qui n'est pas financé directement par le Canada, mais qui regroupe de nombreux chercheurs, ministères et organismes

gouvernementaux qui participent au projet Metropolis canadien. Le Comité directeur international de Metropolis coordonne les activités de recherche du projet international de Metropolis.

1.1.1 Objectifs du programme

D'après le Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats de Metropolis, le programme a pour but d'améliorer les politiques de gestion de la migration et de la diversité dans les métropoles, notamment :

- d'améliorer la capacité de recherche universitaire sur la migration et la diversité
- d'axer les recherches universitaires sur des questions stratégiques essentielles, sur les options ainsi que sur les mécanismes de prestation du programme
- de mettre au point des moyens efficaces d'utiliser la recherche lors de l'élaboration des politiques².

1.1.2 Gouvernance

À l'échelon fédéral, le Comité interministériel (CIM) fournit l'orientation stratégique. Il est composé de partenaires financiers fédéraux. Le Secrétariat de Metropolis, qui se trouve à CIC, assure la coordination permanente et fait la promotion du programme.

Le Secrétariat de Metropolis offre des fonctions de secrétariat et de leadership au Comité directeur international (CDI) et coordonne les activités du projet international.

Le projet Metropolis est financé par le CRSH et par un groupe de ministères et d'organismes fédéraux³.

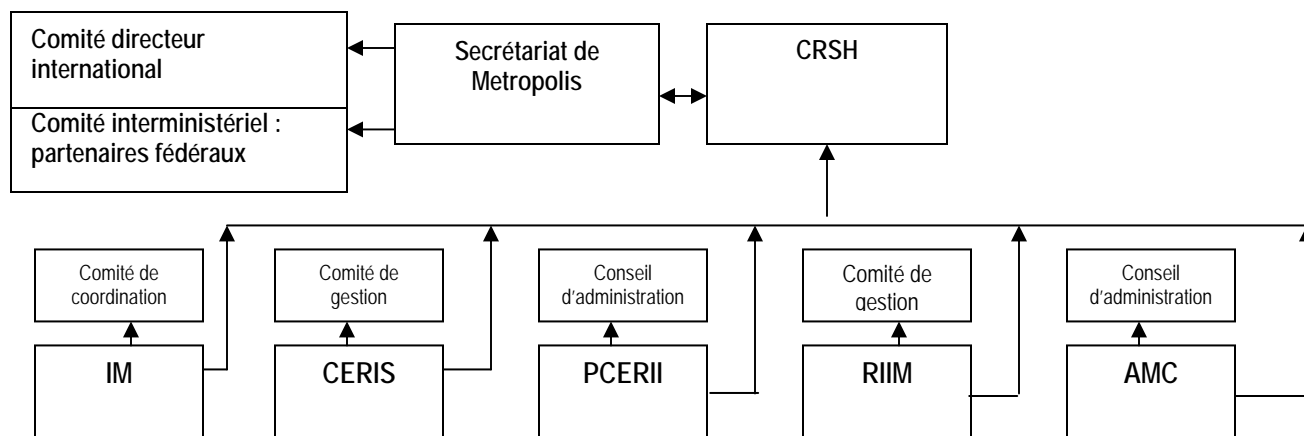
Chaque centre Metropolis est également doté d'une structure de gouvernance. Même si les missions et la composition des centres varient, chaque structure de gouvernance est composée de représentants de groupes d'intervenants, notamment de ministères fédéraux et provinciaux, d'administrations municipales et d'organisations non gouvernementales (ONG) concernées par les questions d'immigration et d'établissement dans chaque région.

La figure 1 illustre la structure de responsabilisation globale du programme durant la phase II.

² Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR), Version 4 : le 26 juillet 2005, CRSH, p. 4.

³ On trouvera de plus amples renseignements concernant le financement à la section 1.1.3.

Figure 1 : Structure⁴ de responsabilisation du projet Metropolis



1.1.3 Budget

Le budget total de Metropolis, à l'exclusion du Secrétariat, était de 7 911 062 \$ pour la période allant de 2002-2003 à 2006-2007. Le tableau 1 présente une ventilation détaillée des engagements prévus au budget pour les centres Metropolis durant la phase II.

Tableau 1 : Budget de la phase II de Metropolis

FINANCEMENT DES CINQ CENTRES DURANT LA PHASE II DE METROPOLIS						
PE pluriannuels						
Ministères/organismes	02/03	03/04	04/05	05/06	06/07	TOTAL
CRSH	550 000	680 000	625 875	625 875	625 875	3 107 625
CIC	455 000	483 437	568 750	568 750	568 750	2 644 687
PCH	150 000	159 375	187 500	187 500	187 500	871 875
Solliciteur général	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000
Condition féminine	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	150 000
GRC	15 000	7 500	7 500	7 500	7 500	45 000
APECA		9 375	37 500	37 500	37 500	121 875
SCHL	75 000	75 000	75 000	75 000	75 000	375 000
DRHC/RHDCC	85 000	85 000	85 000	85 000	85 000	425 000
Contributions d'un an						
TPSGC	60 000					60 000
Justice	15 000	15 000				30 000
CFP	15 000	15 000				30 000
TOTAL DES SUBVENTIONS	1 385 000	1 569 687	1 627 125	1 627 125	1 627 125	7 911 062

⁴ Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (RMAF), Version 4: 26 juillet 2005, CRSH, p. 5.

1.2 Contexte

Metropolis a fait l'objet de trois examens en 2006, soit une révision de mi-parcours du mandat effectuée par le CRSH, un examen interne mené par CIC, ainsi qu'une évaluation réalisée par le CRSH du mécanisme du Programme des initiatives conjointes, dans le cadre duquel Metropolis faisait l'objet d'une étude de cas. La présente évaluation est parrainée à la fois par CIC et par le CRSH. Elle porte principalement sur les perceptions qu'ont les utilisateurs fédéraux de recherches des produits, des activités et des résultats du transfert des connaissances (TC) de Metropolis durant la phase II, ainsi que sur leur satisfaction à cet égard.

Dans le contexte de la politique d'intérêt public, le TC se définit comme les efforts consentis pour que les connaissances issues de la recherche soient mises à la disposition des décideurs et des fournisseurs de services⁵ et utilisées par ces derniers. Le but est d'améliorer les politiques et les programmes. Le TC comporte deux grands volets. Le premier consiste à faire en sorte que les connaissances issues de la recherche existante sont mises à la disposition des bons décideurs, au moment opportun et sous une forme appropriée. Il arrive souvent que l'on qualifie cette étape de diffusion des connaissances ou de la recherche. Le deuxième volet du TC repose sur la collaboration entre les producteurs de connaissances (les chercheurs) et les utilisateurs de connaissances (les décideurs et les fournisseurs de services) pendant toute la durée du processus de recherche. Cette étape est souvent appelée coproduction du savoir. Une revue de la littérature concernant le TC et les politiques d'intérêt public montre que tant le transfert des connaissances que son utilisation s'améliorent lorsque chercheurs et utilisateurs de recherches collaborent durant toutes les étapes du processus de recherche, y compris pour l'établissement des priorités, la conception de la recherche, la collecte de données, l'analyse et l'application des résultats⁶ de la recherche.

On a de plus en plus recours à des courtiers du savoir pour faciliter tant la diffusion des connaissances issues de la recherche qui existe déjà que l'établissement et le maintien de relations de collaboration entre chercheurs et utilisateurs de recherche⁷. Il n'est pas facile d'agir comme courtier et de favoriser des collaborations efficaces et durables entre chercheurs et utilisateurs de recherche pour plusieurs raisons, notamment parce qu'il faut que des organismes de recherche (p. ex. les universités) et des groupes d'utilisateurs de recherche (p. ex. les ministères et organismes gouvernementaux) reconnaissent, valorisent et soutiennent financièrement et administrativement les activités liées au TC. Que ce soit au sein des universités ou des gouvernements, on s'acquitte de ces tâches de manière inégale.

⁵ Différents concepts connexes sont actuellement utilisés comme synonymes ou solutions de rechange à l'expression « transfert des connaissances ». Pour un bref aperçu de la discussion entourant cet « imbroglio terminologique », voir H. D. Dickinson (avec P. Graham), 2009. *Knowledge Transfer & Public Policy: A Literature Review and Synthesis*. Document établi pour CIC.

⁶ H. D. Dickinson (avec P. Graham), 2009. *Knowledge Transfer & Public Policy: A Literature Review and Synthesis*. Document établi pour CIC.

⁷ R. G. Havelock, 1986. "Linkage: Key to Understanding the Knowledge System." In *Knowledge Generation, Exchange and Utilization*, edited by G.M. Beal, W. Dissanayake and S. Konoshima, 211-43. Boulder, CO: Westview Press.; H. D. Dickinson avec P. Graham, 2009.

Pour des définitions des rôles et des fonctions du courtier du savoir, voir l'annexe E.

Le TC est l'un des principaux objectifs de Metropolis. L'évaluation actuelle, toutefois, est la première à porter sur les processus et les produits liés au TC. Son objectif est d'évaluer dans quelle mesure Metropolis a réussi à transférer les connaissances issues de la recherche **aux décideurs du gouvernement fédéral**. Bien que l'on reconnaisse que les centres Metropolis ont d'autres partenaires, tels que les gouvernements provinciaux et municipaux et les organisations non gouvernementales, la présente évaluation s'est concentrée sur le transfert des connaissances vers les partenaires financiers fédéraux du projet Metropolis, plus particulièrement vers les cinq plus grands contributeurs (c.-à-d. les ministères ou organismes ayant versé au moins 75 000 \$/année à Metropolis durant la phase II), soit CIC, le CRSH, Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC), Patrimoine canadien (PCH) et la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

Les centres Metropolis, bien entendu, ont d'autres partenaires précieux et essentiels, notamment des gouvernements provinciaux et municipaux ainsi que des organisations non gouvernementales, mais ceux-ci ne font pas partie de l'évaluation. Par ailleurs, le projet Metropolis International n'est pas inclus parce qu'il ne reçoit pas de financement de base des partenaires fédéraux. Quant au centre d'excellence Metropolis de l'Atlantique, créé en 2004, il a également été exclu parce qu'il n'était pas pleinement opérationnel pendant toute la période visée par l'étude.

Si l'étude consiste en une évaluation après coup du transfert par Metropolis de ses produits et processus au cours de la phase II (de 2002-2003 à 2006-2007), les conclusions visent également à fournir quelques observations initiales et une rétroaction utiles pour la phase III.

Le Comité consultatif d'évaluation de Metropolis, formé notamment de représentants du CRSH, de CIC, de PCH, de RHDCC et de la SCHL (qui tous ont contribué pour au moins 75 000 \$ par année au financement des activités de Metropolis durant la phase II), a assuré la surveillance de l'étude. Il a examiné le plan de travail ainsi que les outils de collecte de données en vue de l'évaluation et il a participé aux exposés oraux des résultats préliminaires. Les membres du Comité ont également assuré la liaison avec leurs ministères respectifs, veillant à ce que les préoccupations et les intérêts ministériels soient pris en compte. Les membres du Comité ont appuyé les activités de collecte de données en repérant la documentation appropriée et les personnes à interroger au sein de leurs organismes respectifs. De plus, un spécialiste de l'évaluation a été inclus au sein du Comité consultatif d'évaluation en vue de fournir une expertise et des conseils en la matière.

Une équipe de l'évaluation formée de représentants de CIC et des divisions de l'évaluation du CRSH a été mise sur pied en vue de gérer l'étude. L'équipe de l'évaluation a approuvé la méthodologie détaillée et, pendant toute la durée de l'évaluation, elle a passé en revue le travail des consultants. Un représentant externe du milieu universitaire a été inclus dans l'équipe, à titre de spécialiste du transfert des connaissances. Ce spécialiste a offert des avis et des conseils concernant les mécanismes de transfert des connaissances et a examiné la méthodologie du projet ainsi que ses outils de recherche tout en participant à quelques études de cas.

La collecte de données s'est déroulée de janvier à août 2008. Les représentants de l'équipe d'évaluation ont participé à la majorité des activités de cueillette.

Le reste du rapport se divise en quatre sections principales. La section 2 décrit les méthodes utilisées. La section 3 donne un bref aperçu du cadre conceptuel utilisé pour organiser l'étude. La section 4 présente les résultats et la section 5 résume les conclusions.

2. Méthodologie d'évaluation

2.1 Enjeux et questions de l'évaluation

La grille d'évaluation a été élaborée en vue d'encadrer les questions de l'évaluation, les mesures de rendement et les méthodes (voir l'annexe A). Le tableau 2 présente les questions de l'évaluation ayant servi de guide à l'exercice. Les résultats présentés à la section 4 font appel à la gamme complète des méthodes utilisées.

Tableau 2 : Questions de l'évaluation

Questions de l'évaluation
1. Les centres Metropolis ont-ils intégré avec succès, dans leurs plans de recherche, les grandes questions stratégiques identifiées par les partenaires financiers fédéraux?
2. Est-ce que les centres, le Secrétariat et le groupe d'organismes fédéraux ont agi efficacement comme courtiers du savoir dans le cadre du processus de transfert des connaissances?
3. Est-ce que les décideurs fédéraux consultent la recherche de Metropolis?
4. Est-ce que les ministères et organismes favorisent la consultation et l'utilisation de la recherche dans le cadre de l'élaboration des politiques?
5. Est-ce que les produits de la recherche de Metropolis sont pertinents pour les décideurs du gouvernement?
6. Est-ce que les centres Metropolis ont mené des études comparatives, longitudinales et macro (notamment pancanadiennes) à l'appui de l'élaboration des politiques?
7. Est-ce que le transfert des connaissances de Metropolis a éclairé et influencé l'élaboration des politiques gouvernementales?

2.2 Méthodologie

La méthodologie d'évaluation a prévu l'utilisation de nombreuses sources de données pour améliorer la fiabilité et la validité des renseignements et des données recueillis. Elles comprenaient notamment :

- une revue de la littérature et une synthèse
- une revue des documents
- des entrevues
- des études de cas (qui incluaient des entrevues, des revues de documents et des groupes de discussion)
- un examen des données administratives
- une enquête auprès des utilisateurs potentiels des recherches de Metropolis

2.2.1 Revue de la littérature

Une recherche systématique dans un large éventail de documents jugés par les pairs sur le TC ainsi que sur la politique publique en faisant appel aux pratiques exemplaires utilisées dans la recherche bibliométrique a été menée. Les résultats de cette revue de la littérature ont été résumés et synthétisés dans un travail élaboré par H.D. Dickinson (avec P. Graham), 2009, intitulé *Knowledge Transfer & Public Policy: A Literature Review and Synthesis*. On trouvera à l'annexe A de ce document le résumé des méthodes de recherche bibliométrique utilisées dans la revue de la littérature.

2.2.2 Revues de documents

Les documents examinés aux fins de l'évaluation comprennent notamment des documents de fond, tels que le protocole d'entente pour la phase II de Metropolis, les documents de programme tels que le Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR), des rapports d'examen et d'évaluation antérieurs, ainsi que les bulletins d'information et autres produits de Metropolis. La revue de documents a été effectuée à l'aide d'un gabarit personnalisé visant à extraire les renseignements pertinents et à les organiser en fonction des indicateurs et des questions de l'évaluation. L'annexe B présente la liste des documents examinés.

2.2.3 Entrevues auprès d'informateurs clé

Au total, treize entrevues ont été menées auprès de représentants des organismes partenaires fédéraux finançant le projet, soit deux personnes de CIC⁸ et deux autres de la SCHL, quatre de RHDC et quatre autres de PCH, ainsi qu'une personne du CRSH. Les personnes interrogées comprenaient des directeurs généraux, des directeurs, des gestionnaires, des analystes principaux des politiques ou agents des politiques ainsi que des chercheurs principaux. Les personnes interrogées ont été sélectionnées en consultation avec le Comité consultatif d'évaluation de Metropolis et avec l'équipe de l'évaluation de CIC. Voir l'annexe C pour la liste des personnes interrogées. Il convient de mentionner également que, dans le cadre des études de cas décrites ci-après, d'autres entrevues ont également été menées auprès du personnel du Secrétariat à CIC et de représentants des partenaires financiers fédéraux.

Tous les répondants ont reçu à l'avance le guide d'entrevue, et ces entrevues ont été menées soit en personne ou au téléphone. Un gabarit, organisé en fonction des indicateurs et des questions de l'évaluation, a été utilisé pour résumer les données d'entrevues qui ont par la suite été encodées et analysées. Voir l'annexe D pour le guide d'entrevue.

2.2.4 Études de cas

Des études de cas consistant en entrevues, groupes de discussion et revues de document propres à chaque centre ont été menées auprès du Secrétariat de Metropolis et des quatre centres d'excellence initiaux – le Centre de recherche interuniversitaire de Montréal sur l'immigration, l'intégration et la dynamique urbaine (IM); le centre Metropolis de l'Ontario (CERIS); le Centre

⁸ Plusieurs autres gestionnaires principaux de CIC ont été interrogés dans le cadre des études de cas.

d'excellence des Prairies pour la recherche sur l'immigration et l'intégration (PCERII); et le Centre de recherche sur l'immigration et l'intégration dans les métropoles (RIIM).

Les participants au groupe de discussion et les autres utilisateurs de recherche interrogés dans le cadre des études de cas ont été désignés par les centres Metropolis ou par le Secrétariat, et il s'agissait de personnes reconnues comme étant des usagers des produits de la recherche de Metropolis ou qui participaient à un éventail d'autres activités de recherche des centres.

Deux séries d'entrevues ont été menées. La première visait les directeurs et les coordonnateurs de volets de recherche dans chacun des centres. La deuxième série de huit entrevues visait des représentants des partenaires financiers fédéraux – notamment six représentants de CIC, un représentant de RHDCC et un représentant du ministère de la Justice. Les personnes interrogées occupaient des postes variés, dont ceux de directeur, de directeur général, de sous-ministre adjoint associé, d'agent de recherche principal et d'agent/analyste des politiques.

Un groupe de discussion formé de représentants du gouvernement fédéral qui avaient été désignés à titre d'utilisateurs des produits de la recherche de Metropolis a également été organisé.

Enfin, des documents, comme des rapports d'activité, des produits de la recherche et des rapports annuels de chacun des centres ont été passés en revue.

2.2.5 Données administratives

Parmi les données administratives examinées pour la période quinquennale visée par cette évaluation, notons les rapports d'activité des centres, les renseignements budgétaires ainsi que d'autres données reçues du Secrétariat de Metropolis, telles que les statistiques provenant du site Web et des renseignements sur les listes de distribution.

Les rapports d'activité de chacun des centres et du Secrétariat avaient été élaborés initialement par la Division de l'évaluation de CIC à partir de renseignements disponibles sur le site Web de Metropolis. Ces rapports d'activité ont par la suite été transmis à chacun des centres et au Secrétariat pour fins de vérification. Même si les quatre centres et le Secrétariat ont vérifié et corrigé les rapports d'activité, seulement deux des quatre centres ont fourni les renseignements additionnels leur ayant été demandés pour la production des rapports qui n'étaient pas mis en ligne.

2.2.6 Enquête

Un questionnaire d'enquête a été élaboré et distribué à 1 678 employés des quatre partenaires financiers fédéraux ayant été ciblés pour cette évaluation. À noter que même si des représentants du CRSH ont été interrogés dans le cadre de cette évaluation, ils n'ont pas participé à l'enquête ou aux études de cas étant donné que les employés de cet organisme ne font pas partie du public cible visé par la recherche et les activités de Metropolis.

On a demandé aux membres du Comité consultatif d'évaluation de fournir la liste de tous leurs employés qui, durant la phase II de Metropolis, sont susceptibles d'avoir eu besoin de recherches du genre de celles qu'effectue Metropolis dans l'exercice de leurs fonctions. CIC, PCH et la SCHL ont fourni une liste d'utilisateurs potentiels de Metropolis qui travaillaient pour eux durant cette période. Toutefois, à la suite d'une réorganisation survenue au ministère en décembre 2003, RHDCC a été incapable d'identifier des utilisateurs potentiels de la recherche pendant la phase II. En revanche, RHDCC a fourni la liste des utilisateurs potentiels **actuels** de Metropolis. Afin d'atténuer l'incidence de cette situation, l'enquête a inclus deux questions filtres destinées à identifier les répondants qui n'auraient pas dû être inclus dans les listes (c.-à-d. ceux qui ne travaillaient pas pour le gouvernement fédéral durant la phase II et ceux qui n'avaient pas besoin de recherche de ce genre pour faire leur travail).

Au total, 552 réponses ont été reçues, ce qui représente un taux de réponse de 33 %. De ce nombre, 278 répondants étaient des fonctionnaires fédéraux ayant eu besoin de produits de la recherche du genre de ceux de Metropolis durant la phase II. Ces 278 répondants constituent le point central de l'analyse des perceptions et des évaluations des utilisateurs potentiels de recherche⁹ de Metropolis.

Il convient de mentionner qu'étant donné la non-réponse pour certaines questions, la compilation ne totalise pas toujours le nombre initial de répondants ayant répondu à l'enquête ou ayant été désignés à titre d'utilisateurs potentiels. Tout au long du rapport, même si l'analyse vise principalement les 278 utilisateurs potentiels de Metropolis désignés dans l'enquête, les chiffres en fonction desquels les totaux seront déclarés (réponses valides) peuvent différer légèrement du nombre initial de répondants, dépendamment du nombre de non-réponses pour chacune des questions de l'enquête.

La proportion de répondants éventuels fournis par chacun des quatre ministères participants a changé par rapport à la liste d'enquête initiale, au groupe de répondants, ainsi qu'au groupe retenu après l'analyse des questions filtres (Tableau 3).

⁹ L'enquête visait la population des utilisateurs potentiels de Metropolis plutôt qu'un échantillon. Par conséquent, aucun intervalle de confiance n'est signalé, puisque tous les utilisateurs potentiels de Metropolis qui travaillaient pour le gouvernement fédéral durant la phase II avaient été ciblés pour l'enquête. Pour la même raison, aucun test d'hypothèse ne sera fourni pour les analyses présentées dans le rapport.

Tableau 3 : Répartition des répondants issus des partenaires financiers fédéraux y participant

Ministère	Total	Répondants	Répondants – Utilisateurs potentiels
RHDCC	53,9 % (n=904)	41,8 % (n=205)	38,7 % (n=106)
CIC	30,2 % (n=507)	39,8 % (n=195)	43,4 % (n=119)
PCH	5,7 % (n=96)	8,0 % (n=39)	10,6 % (n=29)
SCHL	3,0 % (n=50)	2,4 % (n=12)	1,5 % (n=4)
Autre	7,2 % (n=121)	8,0 % (n=39)	5,8 % (n=16)
Total	100,0 % (n=1 678)	100,0 % (n=490)	100,0 % (n=274)

Le nombre de répondants à l'enquête issus de RHDCC (41,8 %, n=490) était relativement sous-représenté par rapport à leur proportion dans la population initiale de l'enquête (53,9 %, n=1 678). Cette situation peut s'expliquer, en partie du moins, par la plus grande sollicitation de répondants au sein de cet organisme.

Profil des utilisateurs potentiels (répondants à l'enquête) :

Comme nous l'avons déjà mentionné, 278 répondants à l'enquête se sont qualifiés à titre d'utilisateurs potentiels de produits de la recherche du genre de ceux de Metropolis. Durant la phase II, plus de quatre-vingt dix pour cent de ces répondants (sur un total de 274 répondants ayant fourni une réponse valide à cette question) travaillaient pour trois des partenaires financiers fédéraux du projet, soit CIC (43 %), RHDCC (39 %) et PCH (11 p. 100). Environ 65 % des 273 répondants ayant déclaré leur lieu de travail se trouvaient dans la région de la capitale nationale. Quelque 8 % des 274 répondants ayant donné des renseignements au sujet de leur poste se sont décrits comme faisant partie de la « haute direction » et 12 %, comme faisant partie de la catégorie « autres postes de gestion » (voir le tableau 4). La majorité des répondants appartiennent à deux catégories soit « conseiller, analyste ou agent de programme ou de projet » ou encore « conseiller en politiques, analyste ou agent des politiques » (61 %).

Tableau 4 : Pourcentage des répondants à l'enquête selon le poste

Poste	%
Haute direction	8,4
Autre poste de gestion	11,7
Conseiller, analyste ou agent de programme ou de projet	37,6
Conseiller, analyste ou agent en politiques	23,7
Conseiller, analyste ou agent de recherche	17,5
Autre	1,1
Total	100,0

La majorité des 274 utilisateurs potentiels travaillaient soit dans le domaine de l'élaboration des politiques (29 %), la recherche (24 %) ou encore la conception ou la prestation de programme (25 %). Une autre tranche (16 %) travaillait pour les services opérationnels ou à la clientèle. Les 6 % de répondants qui restent travaillaient dans le domaine des communications, l'évaluation, la TI ou les systèmes, ou encore dans la catégorie « autre ».

Près de la moitié des répondants (47 %) ont déclaré être soit « assez familiés » ou « très familiés » avec Metropolis, tandis que 33 % déclaraient être « pas très familiés » et 19 %, « pas familiés du tout ». Les résultats d'enquête seront présentés pour tous les utilisateurs potentiels tout au long du rapport. Cette démarche a été adoptée parce que les activités de transfert des connaissances visent à atteindre tous les utilisateurs potentiels plutôt que le sous-groupe de personnes qui sont très familières avec le projet. Toutefois, on a procédé à des analyses plus poussées des résultats de l'enquête en se fondant sur la familiarité des utilisateurs avec Metropolis étant donné que les perceptions et les opinions des répondants peuvent être modulées en fonction de leur connaissance de Metropolis. L'annexe F présente ces résultats.

2.3 Limites de la méthodologie

La présente partie expose les limites des méthodes et des données utilisées. En règle générale, l'utilisation de nombreuses sources de données indépendantes facilite la triangulation des résultats et accroît la confiance accordée aux résultats globaux.

2.3.1 Représentativité des données recueillies

Une liste de personnes à interroger et de participants aux études de cas a été établie par le Comité consultatif et les centres Metropolis. Le choix des participants n'était pas représentatif et il n'est donc pas possible de faire des généralisations au sujet du programme en se fondant uniquement sur ces résultats. De même, les représentants des partenaires financiers fédéraux membres du Comité consultatif d'évaluation ont désigné des répondants éventuels à l'enquête. Il se peut que les listes de répondants identifiés n'aient pas inclus tous les utilisateurs possibles de recherches du genre de celles qu'effectue Metropolis au sein de ces organismes. Une autre limite s'explique par le fait que les destinataires des questionnaires inscrits sur la liste n'incluaient que les utilisateurs potentiels désignés par les quatre principaux partenaires financiers visés dans l'évaluation. D'autres ministères peuvent très bien être des utilisateurs de recherches du même genre que celles qu'effectue Metropolis. L'effet global de ces limites est de donner une image prudente des utilisateurs et des utilisations des recherches effectuées par Metropolis.

Les utilisateurs visés par les études de cas, qui ont été interrogés et inclus dans les groupes de discussion, avaient été désignés par les centres. Cette particularité introduit un biais potentiel étant donné que les centres ont peut-être désigné les personnes qui s'investissent le plus dans les centres ou qui sont, de manière générale, les plus satisfaits de leur expérience avec Metropolis. Il convient donc de mentionner, toutefois, que les commentaires livrés durant les études de cas dénotaient un certain équilibre. De plus, les groupes de discussion tenus dans les quatre centres et au Secrétariat réunissaient parfois les mêmes participants.

2.3.2 Choix du moment

L'évaluation portait sur la période allant de 2002 à 2007, mais les données ont été recueillies en 2008. Par conséquent, on a interrogé les intervenants pour connaître leur opinion et leurs idées environ un an après la fin de la phase II. Cette caractéristique pourrait avoir influencé l'exactitude des souvenirs.

2.3.3 Données administratives

Les résultats des centres Metropolis et du Secrétariat ne sont pas systématiquement rapportés. Les renseignements quantitatifs concernant les produits aux fins de l'évaluation ont été dérivés des rapports annuels et autres rapports d'activité qui avaient été sollicités auprès des centres. Les rapports annuels ne sont pas produits suivant un format standard, et de ce fait, la forme et le contenu des activités et des produits déclarés varient. Les rapports d'activité pour les centres avaient été élaborés initialement par la Division de l'évaluation de CIC et fournis aux centres aux fins de mises à jour ou de corrections. Tous les centres n'ont pas nécessairement fourni tous les renseignements demandés. Plus particulièrement, tous les rapports ne contenaient pas nécessairement les renseignements ayant trait à la proportion des recherches effectuées par Metropolis qui sont comparatives, pancanadiennes ou longitudinales. En outre, tous les rapports ne contenaient pas nécessairement tous les renseignements requis au sujet du pourcentage des projets de recherche qui étaient financés par Metropolis. Seulement deux des quatre centres ont fourni ces renseignements.

3. Le transfert de connaissances et le cadre conceptuel du système de connaissances

Le transfert de connaissances (TC) est l'une des nombreuses fonctions qui, une fois réunies, constituent des systèmes de connaissances. Au niveau le plus fondamental, les autres fonctions constituantes des systèmes de connaissances sont la création de connaissances (recherche) et l'application (élaboration de politiques et prestation de programmes). Le but du TC est de veiller à ce que les utilisateurs de recherche aient accès aux meilleures connaissances issues de la recherche et puissent les utiliser en vue d'éclairer les décisions en matière de politiques et de programmes. Le TC se concentre à la fois sur les *produits*, les *processus* et l'*application des connaissances (incidence)*.

Le transfert de connaissances qui se concentre sur les *produits de connaissances* est souvent appelé diffusion des connaissances. L'objet principal est de veiller à ce que les connaissances issues de la recherche soient transférées aux bonnes personnes, au moment opportun et dans la forme qui favorise leur utilisation optimale. Les rapports de recherche, les livres et les rapports, y compris les examens systématiques et les méta-analyses, sont des exemples de produits de la recherche qui sont fréquemment transférés aux utilisateurs finals. Tant les imprimés que les documents électroniques sont utilisés pour faire le transfert de ces produits de connaissances aux utilisateurs. Parmi les efforts visant à rendre ces produits de connaissances traditionnels plus conviviaux, on note les résumés et les vulgarisations. Les autres produits ou activités au moyen desquels les connaissances issues de la recherche sont transférées aux utilisateurs sont notamment les conférences et les ateliers. Ce genre de TC est bien établi chez les chercheurs universitaires.

Le transfert de connaissances qui se concentre sur les *processus de connaissances* se préoccupe principalement d'établir des liens et des échanges de connaissances entre chercheurs (producteurs de connaissances) et utilisateurs de connaissances (décideurs et fournisseurs de services). La transmission du savoir peut se définir comme l'établissement de relations et de réseaux entre chercheurs et utilisateurs de recherches en vue de faciliter le transfert et l'utilisation des connaissances existantes et de soutenir la production de nouvelles connaissances favorisant l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes. On considère de plus en plus que les courtiers du savoir ont un rôle à jouer dans la facilitation et le maintien de relations collaboratives entre chercheurs et utilisateurs de recherche, qui comprennent tous les aspects du processus de la recherche — établir les priorités, poser des questions relatives à la recherche, établir les modèles de recherche, effectuer la recherche, transférer les conclusions et évaluer les résultats.

Tant les ouvrages théoriques que les résultats de la recherche empirique s'accordent pour reconnaître que l'efficacité du TC et de l'application des connaissances s'accroît lorsque chercheurs et utilisateurs de recherche collaborent à toutes les phases des processus du système de connaissances – production, transfert, et application. L'application ou l'utilisation des connaissances issues de la recherche, sous une forme ou sous une autre, est une condition préalable à son incidence.

Pour de nombreux universitaires, les efforts contemporains déployés en vue de cibler des utilisateurs non universitaires des connaissances issues de la recherche sont un nouveau champ d'action du TC. Certains chercheurs adhèrent à cette fonction et, dans la mesure du possible, prennent la responsabilité de veiller à ce que les utilisateurs non universitaires de connaissances soient alimentés en résultats de recherche en temps opportun et sous une forme appropriée. D'autres universitaires fuient ce rôle et préfèrent qu'il soit assumé par d'autres. En partie à cause de cette attitude, une nouvelle occupation est en train de naître au sein des systèmes de connaissances contemporains. On la désigne sous diverses appellations, mais de plus en plus, dans le contexte canadien contemporain, on parle du courtier du savoir¹⁰.

¹⁰ La matière présentée dans cette section est le résumé du travail réalisé par H. D. Dickinson (avec P. Graham), dans 2009. *Knowledge Transfer & Public Policy: A Literature Review and Synthesis*. Document préparé pour CIC.

4. Résultats

Les résultats sont organisés en trois sections principales qui correspondent aux trois dimensions essentielles du TC – processus de recherche, produits de la recherche et application de la recherche (incidence). La liste des questions de recherche présentée au tableau 2 encadre les résultats.

À la section 4.1, plusieurs aspects des *processus* de recherche de Metropolis sont examinés. Premièrement, les résultats sont présentés en fonction des perceptions et de la satisfaction des participants à l'égard des processus utilisés par les centres et les partenaires financiers fédéraux en vue d'intégrer les priorités de recherche aux programmes de recherche des centres. Deuxièmement, les processus utilisés par les centres pour faire connaître ces priorités aux chercheurs sont examinés et évalués. Troisièmement, la satisfaction des partenaires financiers fédéraux à l'égard de ces processus est exposée. Cette étape est suivie dans une quatrième sous-section d'un résumé de la satisfaction exprimée par les partenaires financiers fédéraux à l'égard des résultats de ces processus. Cinquièmement, il est question de la transmission du savoir, notamment de la mesure dans laquelle les centres Metropolis, les partenaires financiers fédéraux et le Secrétariat de Metropolis ont été jugés comme ayant joué leur rôle de courtiers du savoir durant la phase II. Enfin, la mesure dans laquelle les partenaires financiers fédéraux appuient, consultent et utilisent les produits de la recherche est résumée.

La section 4.2 présente le degré de satisfaction générale des utilisateurs de recherche chez les partenaires financiers fédéraux à l'égard des *produits* de recherche de Metropolis et d'autres activités connexes telles que les conférences et les ateliers. Cette section présente également des renseignements plus précis concernant la satisfaction des utilisateurs à l'égard des recherches longitudinales, comparatives et pancanadiennes produites par les centres, conformément au PE de la phase II.

La section 4.3 présente les résultats de l'enquête visant à déterminer si les produits de la recherche de Metropolis ont servi à orienter et à influencer l'élaboration des politiques et des programmes gouvernementaux.

4.1 Processus de transfert des connaissances faisant intervenir les chercheurs de Metropolis et les utilisateurs de recherche du gouvernement fédéral

La documentation montre que la collaboration entre chercheurs et utilisateurs de recherche est importante si l'on veut que le TC soit efficace. La communication claire des besoins et des priorités des utilisateurs de recherche aux chercheurs est une étape préliminaire au transfert et à l'utilisation des connaissances issues de la recherche par les décideurs. Dans cette section, nous examinons dans quelle mesure, de manière générale, les centres Metropolis ont intégré avec succès à leurs plans de recherche les grandes priorités stratégiques cernées par leurs partenaires financiers fédéraux (voir la question 1, tableau 2). Nous présentons également le rôle de Metropolis en tant que courtier du savoir dans le cadre du processus de TC (voir la question 2, tableau 2). Suit un examen de la mesure dans laquelle les décideurs du gouvernement fédéral

consultent la recherche effectuée par Metropolis (question 3, tableau 2). Enfin, nous examinons la mesure dans laquelle les utilisateurs de recherche au service des partenaires financiers fédéraux consultent et utilisent la recherche et bénéficient du soutien de leur employeur à cet égard (voir la question 4, tableau 2).

Dans cette section, on insiste sur la nature et l'efficacité des relations entre chercheurs et utilisateurs de recherche dans le contexte de Metropolis. Leur caractère essentiel, en tant que déterminant d'un TC efficace, est un message dominant de la documentation sur le sujet.

4.1.1 Quels sont les processus utilisés par les centres pour s'enquérir des priorités de recherche auprès de leurs partenaires fédéraux et quel est le processus utilisé par les partenaires fédéraux pour communiquer aux centres leurs besoins en matière de recherche?

La présente section porte sur ces deux questions interreliées et cherche à établir si les centres ont intégré avec succès les priorités de recherche de leurs partenaires financiers fédéraux dans leurs plans de recherche.

Conclusion : En ce qui a trait à ces questions, les réponses étaient partagées. Même si tous les centres ont décrit des processus utilisés pour s'enquérir des besoins en matière de politiques des ministères et pour faire connaître ces priorités aux chercheurs, il reste que l'on a décelé très peu de sollicitation régulière et officielle des besoins en matière de recherche stratégique auprès des partenaires financiers fédéraux. La majorité des personnes interrogées ont mentionné que leurs interventions dans le programme de recherche résultaient de conversations informelles et de leurs relations personnelles avec les chercheurs.

Contexte : L'évaluation de Metropolis effectuée en 2000 a mentionné que des « améliorations sont nécessaires pour rendre les activités des centres plus arrimées aux intérêts des partenaires fédéraux. Les centres, avec l'aide du Secrétariat, doivent davantage intégrer à leur programme de recherche les enjeux de politique clés identifiés par les partenaires fédéraux¹¹ ».

Les centres et les partenaires financiers fédéraux partagent la responsabilité de veiller à ce que les besoins en matière de recherche stratégique soient efficacement communiqués et pris en considération. En vue d'évaluer dans quelle mesure les centres Metropolis ont intégré avec succès dans leurs plans de recherche les enjeux clés cernés par leurs partenaires financiers fédéraux, l'évaluation s'est arrêtée à trois processus interreliés essentiels : primo, les processus utilisés par les centres pour s'enquérir des commentaires de leurs partenaires financiers fédéraux sur les enjeux clés, deuzio, les processus utilisés par les partenaires financiers fédéraux afin d'informer les centres de leurs besoins à cet égard et, tertio, les processus utilisés par les centres pour communiquer ces besoins stratégiques au groupe de chercheurs.

Le moyen le plus formel peut-être de communiquer les priorités de recherche stratégique aux centres était leur inclusion dans le protocole d'entente (PE) signé avant le début de la phase II. Les partenaires financiers fédéraux ont travaillé fort à dresser la liste des priorités de recherche

¹¹ Évaluation du programme Metropolis - Initiative conjointe de CIC et du CRSH, automne 2000, CIC et CRSH, p. 10.

dans le PE de la phase II. Ils ont ainsi cerné onze questions qu'ils jugeaient être des priorités stratégiques¹². D'après le PE, les centres devaient « consacrer la moitié de leur subvention de base à des recherches sur ces questions¹³ ». Toutefois, la totalité du budget devrait être consacrée à l'exécution de travaux relevant des volets établis par les ministères fédéraux dès le début du projet. L'exigence précisant que la moitié du budget devait être consacrée à des questions plus précises à l'intérieur de ces volets était un moyen de mieux définir les priorités du gouvernement fédéral, comme le mentionnait l'évaluation précédente.

Constatations : Le processus utilisé pour recevoir les commentaires des partenaires financiers fédéraux concernant leurs priorités de recherche en matière de politiques variait d'un centre à l'autre, et ce, même si certains éléments leur étaient communs. Parmi ces processus communs, on note l'inclusion de représentants du gouvernement fédéral au sein des comités de gouvernance, lors des journées de réflexion annuelles entourant la recherche, au cours des discussions informelles ainsi que des discussions tenues lors des événements organisés par Metropolis.

On a demandé aux répondants de déterminer, à partir d'une liste de processus possibles, ceux qui avaient été utilisés pour transmettre les priorités de recherche à Metropolis. Le tableau 5 montre le pourcentage de répondants à l'enquête (n=274) qui ont déclaré avoir eu recours à tout un éventail de processus pour communiquer leurs priorités de recherche aux centres Metropolis.

Les deux processus cités le plus fréquemment sont les discussions directes avec des chercheurs (31 %) et les ateliers tenus par les centres (22 %). Le tableau 5 montre clairement que la majorité des répondants à l'enquête n'ont pas participé à tous ces processus. On pouvait s'y attendre, toutefois, parce que la majorité de ceux qui sont susceptibles d'utiliser les produits de la recherche de Metropolis ou de participer à des activités liées à la recherche ne sont pas partie prenante lorsqu'il s'agit de communiquer les priorités de recherche à Metropolis. En effet, seulement un nombre limité de personnes dans chaque ministère est susceptible de communiquer des priorités de recherche à Metropolis.

Tableau 5 : Pourcentage des utilisateurs potentiels chez les partenaires financiers fédéraux ayant participé à divers processus visant à communiquer les priorités de recherche aux centres Metropolis

Processus	% ayant participé	% n'ayant pas participé
Journées de réflexion annuelles des centres	14, 2 %	85, 8 %
Comité de travail interministériel Metropolis	19, 0 %	81, 0 %
Ateliers des centres	22, 3 %	77, 7 %
Discussion directe avec des chercheurs	31, 0 %	69, 0 %
Commentaires fournis par écrit	16, 4 %	83, 6 %
Commentaires fournis par l'entremise du conseil d'administration	11, 3 %	88, 7 %
L'une ou l'autre de ces activités	42, 0 %	58, 0 %

¹² Pour consulter la liste des 11 priorités stratégiques, voir l'Appendice G.

¹³ Protocole d'entente entre le Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) et le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration (CIC), Annexes, pp. 9-24, Annexe H.

4.1.2 Quels sont les processus utilisés par les centres pour communiquer les priorités de recherche des partenaires financiers fédéraux aux chercheurs?

Conclusion : Plusieurs processus utilisés pour communiquer les priorités de recherche des partenaires financiers fédéraux aux chercheurs ont été relevés.

Constatations : Les entrevues avec les directeurs des centres et les coordonnateurs de volets de recherche ont révélé que plusieurs processus étaient utilisés pour communiquer les besoins et les priorités de recherche au groupe de chercheurs, notamment :

- les appels de propositions (AP),
- les réseaux créés ou les réunions de domaine ou de volet de recherche,
- les journées de réflexion annuelles sur la recherche,
- les sites Web des centres;
- les autres activités ou événements de Metropolis, comme les conférences et les ateliers.

Processus d'appel de propositions (AP) : Les thèmes de recherche prioritaires, indiqués dans le PE de la phase II ou déterminés lors des journées de réflexion annuelles des centres sur la recherche, ont été inclus dans les appels de propositions lancés aux chercheurs par les centres. En outre, l'un des critères d'évaluation des propositions de recherche était la mesure dans laquelle elles englobaient un ou plusieurs des volets de recherche prioritaires. Dans certains centres, on exigeait que les propositions précisent que la recherche comprendrait des consultations auprès des organismes de décision et la manière dont la recherche était susceptible d'influencer les politiques. Dans plusieurs centres, mais pas tous, des représentants du gouvernement fédéral ont participé aux comités d'examen des subventions ou encore aux comités qui approuvaient la recherche financée par le centre. La majorité des centres exigeaient que la moitié des projets subventionnés soient arrimés aux priorités de recherche. Un centre toutefois exigeait que tous les projets de recherche le soient. À cet égard, il convient de mentionner également que les répondants ont mentionné que les onze volets prioritaires indiqués dans le PE avaient une portée assez large et qu'ils pouvaient inclure « pratiquement n'importe quoi ».

Réseaux ou réunions de domaine ou de volet : Les coordonnateurs des domaines de recherche communiquaient les priorités de recherche aux chercheurs dans le cadre des réunions de domaine et d'autres modes de communication. Il semble toutefois que certains domaines étaient plus efficaces à cet égard que d'autres. De plus, dans certains cas, les coordonnateurs de domaine donnaient des conseils aux chercheurs sur la manière de préparer leur proposition en réponse aux AP. Ces conseils comprenaient notamment des encouragements et des suggestions sur la manière de prendre en compte les priorités de recherche.

Participation des chercheurs aux événements de Metropolis : Au cours de leur participation aux journées de réflexion annuelles des centres, les chercheurs étaient exposés à des discussions entourant les priorités de recherche et ils pouvaient entendre la façon dont elle étaient formulées par les partenaires financiers fédéraux présents. De plus, lorsqu'ils assistaient à d'autres

événements comme les conférences et les ateliers, des discussions informelles avaient lieu entre chercheurs et représentants de ministères. D'après les directeurs de centre et les coordonnateurs de domaine, les chercheurs pouvaient être mis au courant des priorités de recherche des ministères au cours de ces discussions informelles.

Par l'intermédiaire des sites Web des centres : Les centres inscrivent leurs priorités de recherche sur leurs sites Web respectifs, principalement en fonction de leur processus d'AP. De ce fait, les chercheurs qui visitent le site Web, et en particulier ceux qui sont intéressés à répondre aux AP, auraient pris connaissance des priorités de recherche.

4.1.3 Est-ce que les partenaires financiers fédéraux sont satisfaits du processus?

Conclusion : Plus les utilisateurs de recherche participent, plus ils sont satisfaits du processus utilisé pour communiquer les besoins et les priorités stratégiques aux chercheurs de Metropolis.

Constatations : Parmi les 161 répondants à l'enquête ayant fourni une réponse valide¹⁴, 43 % étaient satisfaits du processus utilisé pour déterminer et communiquer les besoins et les priorités en matière de politiques à Metropolis, tandis que 27 % étaient neutres, 10 % étaient insatisfaits et 20 % ne savaient pas. Si l'on ne retenait que les réponses de ceux qui avaient indiqué avoir participé à l'un des processus déjà mentionnés pour cerner et communiquer les besoins et les priorités de recherche (n=105), le taux de satisfaction grimpait à 61 %. Le pourcentage de personnes qui se disaient insatisfaites était de 11 %, tandis que 22 % ont fourni une réponse neutre et 6 % ont indiqué ne pas savoir.

Pour ce qui est des processus en particulier, la majorité des répondants à l'enquête les ont trouvés utiles, mais le plus utile, selon eux, était la discussion directe des priorités avec les chercheurs, et le moins utile, le conseil d'administration (voir le tableau 6).

¹⁴ Lors de l'analyse des résultats de l'enquête, les réponses « sans objet » ont été éliminées de l'analyse avant le calcul des pourcentages pour chacune des questions. Les personnes ayant répondu « sans objet » peuvent l'avoir fait pour un éventail de raisons, y compris parce qu'elles ne connaissaient pas suffisamment le projet Metropolis ou encore l'aspect précis visé par la question. En revanche, les réponses « ne sait pas » ont été retenues et incluses dans l'analyse. Pour cette question en particulier (c.-à-d. dans quelle mesure les répondants à l'enquête étaient satisfaits du processus utilisé pour cerner et communiquer les renseignements relatifs aux besoins et aux priorités à Metropolis), 273 personnes ont répondu à la question, dont 112 ont répondu « sans objet ». Les pourcentages sont par conséquent fondés sur n=161.

Tableau 6 : Évaluation par les partenaires financiers fédéraux de l'utilité des processus existants pour communiquer les priorités de recherche aux chercheurs de Metropolis*

	Utile	Pas utile
Discuter directement avec les chercheurs (n=85)	81 %	19 %
Fournir des commentaires par écrit (n=45)	78 %	22 %
Ateliers des centres (n=61)	72 %	28 %
Journées annuelles de réflexion des centres (n=39)	67 %	33 %
Comité interministériel (n=52)	67 %	33 %
Par l'entremise du CA (n=31)	61 %	39 %

* La colonne **Utile** regroupe les réponses « assez utile » et « très utile », et la colonne **Pas utile**, les réponses « pas utile du tout » et « pas très utile ».

4.1.4 Les partenaires financiers fédéraux sont-ils satisfaits des résultats?

Dans la section précédente, nous avons examiné la satisfaction des utilisateurs de recherche à l'égard des processus visant à inclure les priorités de recherche des partenaires financiers fédéraux dans le programme de recherche du centre Metropolis. Dans cette section, nous nous penchons plutôt sur la satisfaction des utilisateurs de recherche du gouvernement fédéral en ce qui concerne l'intégration de leurs priorités de recherche en matière de politiques dans les plans et les programmes de recherche du centre.

Conclusion : Les réponses des partenaires financiers fédéraux étaient partagées à cet égard, certains ayant une opinion favorable de la mesure dans laquelle leurs besoins et priorités avaient été intégrés, tandis que d'autres étaient d'avis contraire.

Constatations : Parmi les 214 réponses valides, le quart des répondants ont indiqué que leurs besoins et priorités étaient « souvent » ou « toujours » intégrés dans les plans de recherche des centres, tandis qu'une autre tranche de 24 % répondait « parfois », que 7 % répondaient « jamais » ou « rarement » et que 44 % disaient ne pas savoir.

Les opinions des participants au groupe de discussion étaient tout aussi partagées. En effet, la majorité des participants ont mentionné que la mesure dans laquelle ils étaient capables de fournir des commentaires en ce qui concerne l'élaboration du programme de recherche de Metropolis dépendait de conversations informelles, ou encore de relations qu'ils avaient développées avec leurs contacts au Secrétariat ou dans les centres. On a également déclaré, toutefois, qu'il était impossible de savoir si les commentaires fournis lors des journées de réflexion ou d'autres événements avaient été intégrés à la recherche effectuée étant donné l'absence d'une boucle de rétroaction. Quelques participants au groupe de discussion ont déclaré qu'il y avait très peu de sollicitation réelle à l'égard des priorités de recherche, tandis que d'autres ont mentionné que leurs fréquentes interactions avec le Secrétariat leur fournissaient des occasions propices de faire valoir certaines priorités de recherche. Ils ont également fait savoir

qu'il n'existait aucune initiative de la part de Metropolis visant à évaluer dans quelle mesure la recherche effectuée était arrimée aux priorités énoncées par les partenaires financiers fédéraux ¹⁵.

Tant les partenaires financiers fédéraux que les utilisateurs de recherche ayant participé à l'étude de cas qui ont été interrogés étaient partagés quant à l'efficacité des processus utilisés durant la phase II pour s'enquérir des besoins clés en matière de politique et pour les intégrer aux plans de recherche de Metropolis. Un peu plus de la moitié des répondants (11 sur 21), par exemple, a indiqué que les processus existants étaient « efficaces » ou « assez efficaces ». Six sur 21 ont répondu qu'ils n'étaient « pas très efficaces » et 4 sur 21 n'ont pas répondu à la question.

En dépit de l'insatisfaction à l'égard du peu d'occasions régulières et officielles offertes par Metropolis aux partenaires financiers fédéraux pour communiquer leurs priorités de recherche, on a constaté un large consensus sur le fait que les possibilités de réseautage offertes par les activités de Metropolis, ainsi que l'accès à un vaste bassin de chercheurs possédant de l'expertise en matière d'immigration et de diversité, constituaient des atouts de taille du Projet Metropolis. Sur les 268 réponses valides, plus des quatre cinquièmes des répondants à l'enquête (82,5 %) ont indiqué qu'il était « assez important » (41,4 %) ou « très important » (41,0 %) d'avoir accès à un réseau de personnes qui travaillent dans le domaine de la migration des populations, de l'établissement et de l'intégration des immigrants ou encore de la diversité culturelle. Cette opinion était partagée par les partenaires financiers fédéraux interrogés qui, pour la plupart, ont affirmé que Metropolis était important pour leur ministère (12 sur 13), et dont près de la moitié ont signalé les possibilités de réseautage facilitées par Metropolis (6 sur 13).

C'est exactement le résultat auquel on pourrait s'attendre à la lumière de la documentation sur le TC. On a constaté que l'établissement de ces relations et de ces réseaux comptait parmi les meilleurs moyens d'assurer un TC efficace. Malheureusement, les possibilités à cet égard durant la phase II semblent avoir été surtout informelles, ce qui signifie que, durant la phase II, ni les chercheurs de Metropolis ni les partenaires financiers fédéraux n'ont su tirer pleinement parti du potentiel de TC inhérent aux relations de collaboration entre tout le groupe de chercheurs et d'utilisateurs de recherche. D'après le personnel du Secrétariat, ces occasions manquées ont également souffert du fait que l'engagement des ministères fédéraux a varié et s'est modifié au fil du temps, pour un éventail de raisons, incluant la mobilité professionnelle.

La tension, souvent palpable entre le camp de ceux selon lesquels on devrait subventionner toutes les recherches et celui de ceux qui estiment qu'il faut en décider en fonction des besoins des utilisateurs, s'est fait sentir durant les entrevues, groupes de discussion et études de cas. Certains universitaires associés à Metropolis, en réaction aux expressions d'insatisfaction par rapport à l'arrimage entre les priorités des utilisateurs de recherche et les recherches réelles qui ont été subventionnées, ont fait valoir que les propositions de recherche et, par conséquent, la pertinence des produits de la recherche qui en sont issus, dépendaient des intérêts personnels des chercheurs. Qu'il y ait eu ou non de la recherche sur un sujet en particulier (c.-à-d. de la recherche pertinente pour l'élaboration de politiques) dépendait entièrement de la qualité des

¹⁵ Le rapport de l'examen de mi-parcours réalisé par le CRSH incluait bien quelques renseignements concernant la pertinence de la recherche effectuée par les centres par rapport aux politiques, même s'il n'abordait pas particulièrement le lien existant entre la recherche effectuée par les centres et les questions prioritaires cernées par les partenaires financiers.

propositions reçues par les centres en réponse à leurs AP. Les centres peuvent financer uniquement les recherches pour lesquelles ils reçoivent des propositions. Par conséquent, si les chercheurs ne présentent pas de propositions visant à réaliser des recherches qui correspondent aux priorités des partenaires financiers fédéraux, les centres n'y peuvent rien ou très peu.

Bien entendu, cette affirmation est contestable. Les organismes qui financent la recherche disposent de nombreuses procédures visant à s'assurer que les recherches subventionnées correspondent aux priorités stratégiques des utilisateurs de recherche. Le fait est bien connu des chercheurs universitaires, entre autres, mais pas forcément accepté. Il existe dans le contexte canadien de bons exemples d'organismes de recherche ayant élaboré des procédures visant à faire en sorte que la recherche subventionnée est en harmonie avec les priorités et les besoins des utilisateurs de recherche. La Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé (FCRSS) et certains programmes des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) figurent parmi les chefs de file à l'échelle nationale à cet égard.

Certains programmes de recherche du CRSH ont adopté cette façon de faire. Les Alliances de recherche universités-communautés (ARUC) en sont un excellent exemple. Les résultats de la présente évaluation confirment que Metropolis présente un bilan mitigé pour ce qui est d'harmoniser sa recherche avec les priorités des utilisateurs de recherche. Il est également clair, toutefois, qu'au moins quelques partenaires financiers fédéraux sont d'avis que dans le contexte de Metropolis, un nouvel équilibre est souhaitable entre la recherche effectuée à l'instigation des chercheurs et celle qui est effectuée à l'instigation des utilisateurs.

Comme nous l'avons vu, le PE de la phase II stipulait qu'il devait y avoir équilibre entre ces deux types de recherche. Comme nous l'avons déjà mentionné, un des centres a déclaré avoir fait pencher la balance entièrement du côté de la recherche qui correspond aux priorités des partenaires financiers fédéraux. Des représentants des autres centres ont laissé entendre que l'équilibre penchait davantage en faveur de la recherche effectuée sous l'impulsion des chercheurs en raison de la dépendance complète des centres à l'égard des chercheurs qui présentent des propositions subventionnables, susceptibles ou non de correspondre aux priorités des utilisateurs de recherche. Il semble important d'obtenir au moins sur ce principe le consensus général de tous les intervenants de Metropolis pour la phase III et au-delà.

4.1.5 Le courtage du savoir – créer et entretenir des liens de collaboration entre chercheurs et utilisateurs de recherche

L'importance des relations interpersonnelles et des possibilités de réseautage comme déterminant d'un transfert efficace des connaissances est bien connue. Compte tenu de la nature de Metropolis, on pouvait s'attendre à ce que ce genre de relations se développe de manière à faciliter la production de recherches pertinentes sur le plan des politiques et le transfert de divers produits de la recherche aux utilisateurs. Comme nous l'avons vu, ce fut le cas, jusqu'à un certain point.

On peut fort bien s'attendre à ce que des relations de travail collaboratives et coopératives se développent entre chercheurs et décideurs. Par contre, il est plus difficile de faire de

l'établissement de ces relations une priorité. De fait, sans un plan explicite de TC, l'établissement et l'entretien systématiques de telles relations demeureront sous-développés.

Comme nous l'avons vu, l'établissement de liens de collaboration entre les chercheurs de Metropolis et les utilisateurs de recherche du gouvernement fédéral a été laissé aux bons soins de chercheurs et de décideurs motivés, ce qui a donné des résultats, certes souvent heureux, mais tout de même peu fiables et variables. La méconnaissance des milieux de travail et des priorités professionnelles des uns et des autres, par exemple, entraîne souvent des suppositions erronées et des malentendus au sujet de ce qui sera produit et du moment où cela le sera. Pareille situation peut, à son tour, créer des tensions et de l'insatisfaction à l'égard de la relation.

Le manque de temps et d'encouragement institutionnalisé pour se renseigner au sujet des besoins, des intérêts et des schémas de travail des uns et des autres, tant de la part des chercheurs que des utilisateurs de recherche, contribue à nuire à la capacité individuelle de nouer et d'entretenir des liens de collaboration efficaces. Par exemple, les produits de la recherche pertinente pour les politiques et des activités de transfert des connaissances ne sont généralement pas reconnus ou récompensés dans les universités par des titularisations ou des promotions. Il est fréquent que les résultats de la recherche universitaire ne soient pas immédiatement pertinents pour les décideurs parce qu'ils visent les discussions entre spécialistes, et non des problèmes stratégiques. Cette situation nuit au processus de TC et exacerbe l'apparente incapacité des chercheurs universitaires et des décideurs de coordonner efficacement leurs actions.

Pour combler cet écart, des efforts ont été faits en vue de créer des postes et de définir des rôles, et les titulaires de ces fonctions sont chargés d'assurer la liaison entre les personnes et les activités des chercheurs et des utilisateurs de recherche. Le titre donné à ce genre d'agent de liaison varie, mais parmi les plus répandus, on trouve l'intermédiaire de recherche, l'agent d'interface, et, le plus répandu au Canada à l'heure actuelle, le courtier du savoir.

Qui sont ces courtiers du savoir et que font-ils? Comme toutes les questions que l'on se pose dans ce domaine, la réponse n'est pas simple. De fait, les courtiers du savoir peuvent s'acquitter d'au moins huit fonctions ou rôles¹⁶. Parmi ceux-ci, deux ont trait plus ou moins directement à l'application du savoir dans le contexte de la prestation de services. Trois consistent à donner accès aux produits de la recherche. Trois autres visent directement à assurer la liaison entre chercheurs et utilisateurs de recherche aux fins de l'échange de connaissances. La question du courtage du savoir est traitée de façon plus détaillée dans l'analyse bibliographique commandée dans le cadre de la présente évaluation.

Conclusion : Pour ce qui est de savoir si les centres, le Secrétariat et le groupe d'organismes fédéraux ont agi efficacement comme courtiers du savoir au cours du processus de TC, le courtage du savoir a été effectué de manière informelle par les centres, le Secrétariat, ainsi que par les représentants ministériels des partenaires financiers fédéraux. À noter cependant que la phase II de Metropolis ne prévoyait pas officiellement de rôle pour les courtiers du savoir dans le transfert des connaissances. De fait, on n'y trouve pas de mention explicite du TC dans le PE de

¹⁶ R. G. Havelock, 1986. "Linkage: Key to Understanding the Knowledge System." In *Knowledge Generation, Exchange and Utilization*, edited by G.M. Beal, W. Dissanayake and S. Konoshima, 211-43. Boulder, CO: Westview Press.

la phase II, et ce, même si l'intention de favoriser le TC était claire. Si l'on se fie aux entrevues et aux études de cas, toutefois, les parties ignoraient manifestement à qui revenait le rôle de courtier du savoir pour Metropolis (c.-à-d. aux centres, au Secrétariat, ou encore aux représentants des partenaires financiers fédéraux).

Contexte : Étant donné l'importance de l'engagement pris par les producteurs (centres Metropolis et Secrétariat de Metropolis) et les utilisateurs (membres du groupe d'organismes fédéraux), il n'était pas prévu, dans la présente étude, d'évaluer l'engagement des partenaires financiers pendant toute la durée de la phase de production des connaissances (planification de la recherche, discussion sur la méthodologie, participation aux discussions sur les résultats préliminaires, etc.). Toutefois, il se pourrait que leur niveau d'engagement ait eu une incidence sur l'utilisation et l'utilité perçue des produits.

Constatations : Le PE de la phase II décrit bien les rôles et responsabilités des coordonnateurs de domaine qui comprennent notamment des points tels que « servir de point de contact entre les autres centres ou intervenants et les chercheurs du domaine » et « répondre aux demandes de renseignements émanant des partenaires fédéraux et autres intervenants au sujet du domaine ». Dans la même veine, certains éléments des rôles et responsabilités du Secrétariat de Metropolis et des membres du groupe d'organismes fédéraux touchaient le courtage du savoir.

Par contraste, le PE de la phase III contient des références beaucoup plus explicites aux fonctions de courtage du savoir. Par exemple, les directeurs de centres sont décrits comme étant « les principaux agents de liaison entre les centres, les partenaires fédéraux, les autres ordres de gouvernement et les intervenants locaux », et l'on s'attend à ce qu'ils « assurent le rôle de coordination en matière de communications et de transfert des connaissances ou de mobilisation des connaissances dans leur centre ». On y affirme aussi que les partenaires fédéraux doivent être « conjointement responsables (avec le Secrétariat) du transfert ou de la mobilisation des connaissances au sein de leur organisme ». Enfin, la phase III comporte aussi la création du poste de coordonnateur des priorités. Les coordonnateurs des priorités sont « chargés de veiller au transfert des connaissances ou à la mobilisation des connaissances relatives aux priorités stratégiques au profit des partenaires fédéraux », ce qui consiste également à rendre « les résultats de la recherche accessibles aux décideurs du gouvernement fédéral de la manière la plus susceptible de favoriser leur utilisation ». Au cours de la phase III, chacun des partenaires fédéraux produit un plan de transfert des connaissances, tout comme le Secrétariat et les coordonnateurs des priorités le font pour les priorités de recherche.

Comme l'ont révélé les études de cas et les entrevues, ni les centres, ni le Secrétariat, ni les partenaires financiers fédéraux n'avaient mis en place de stratégies visant le transfert des connaissances durant la phase II. Dans ce contexte, les personnes interrogées et les répondants à l'enquête ont déclaré que le personnel du gouvernement n'était pas toujours informé des recherches de Metropolis. Le personnel des centres a déclaré ne pas toujours savoir à quel décideur s'adresser. À noter que ces commentaires sont revenus souvent et qu'ils n'étaient pas faits en réponse à une question en particulier.

Malgré l'absence d'une définition du rôle des courtiers du savoir au cours de la phase II, les répondants à l'enquête qui ont émis une opinion à ce sujet se disaient plutôt satisfaits de

l'efficacité du courtage au sein de Metropolis. Le tableau 7 montre que 32 % des répondants à l'enquête étaient d'avis que les centres Metropolis agissaient « souvent » ou « toujours » efficacement en tant que courtiers du savoir, et une autre tranche de 15 % a déclaré qu'ils le faisaient « parfois » efficacement. Douze pour cent (12 %) ont répondu « jamais » ou « rarement » (il est important de mentionner qu'un pourcentage élevé de répondants – 41 % – ne savaient pas). Dans le même ordre d'idées, 37 % des répondants à l'enquête étaient d'avis que le Secrétariat agissait « souvent » ou « toujours » efficacement en tant que courtier du savoir, tandis que 9 % répondaient « parfois ». Dans ce cas, 12 % ont répondu « jamais » ou « rarement », et 42 % ont déclaré ne pas savoir.

Tableau 7 : Mesure dans laquelle les centres Metropolis et le Secrétariat agissaient efficacement en tant que courtiers du savoir au cours du processus de transfert des connaissances

	Toujours ou souvent	Parfois	Jamais ou rarement	Ne sais pas
Centres Metropolis (n=215)	32 %	15 %	12 %	41 %
Secrétariat de Metropolis (n=221)	37 %	9 %	12 %	42 %

À ces deux questions, le personnel de recherche (n=37) a réagi en règle générale plus favorablement. Quarante-six pourcent (46 %) étaient d'avis que les centres Metropolis agissaient « souvent » ou « toujours » efficacement en tant que courtiers du savoir, et 43 % ont donné la même réponse au sujet du Secrétariat. Seulement 3 % ont affirmé que le Secrétariat le faisait « rarement » ou ne le faisait « jamais », et le taux est passé à 8 % en ce qui concerne les centres. Il convient de le préciser parce que, tout au long de l'évaluation, il était évident que les groupes de recherche ministériels étaient ceux qui étaient le plus souvent amenés à participer au processus de transfert des connaissances, plus particulièrement au processus visant à transmettre les priorités de recherche aux centres Metropolis ainsi qu'à voir à la diffusion des recherches de Metropolis au sein de leurs ministères respectifs.

De plus, les réponses aux deux questions données par la haute direction (n=21) étaient légèrement plus polarisées. Autrement dit, 43 % des cadres supérieurs étaient d'avis que les centres Metropolis agissaient « souvent » ou « toujours » efficacement en tant que courtiers du savoir, alors que 24 % ont répondu « jamais » ou « rarement ». Quarante-huit pour cent (48 %) des cadres supérieurs étaient d'avis que le Secrétariat agissait « souvent » ou « toujours » efficacement en tant que courtier du savoir, et 24 % ont répondu « jamais » ou « rarement ».

Globalement, l'évaluation a montré que, durant la phase II, les centres, le Secrétariat et les représentants ministériels des partenaires financiers fédéraux ont fait le courtage du savoir de manière informelle, plutôt que par l'entremise d'un processus en bonne et due forme. D'après les entrevues et les études de cas, la réussite du courtage et du processus de transfert des connaissances en général dépendait de conversations informelles ou de relations et de réseaux qui s'étaient développés entre chercheurs et utilisateurs de recherche. Il était aussi fonction, dans une large mesure, du degré d'engagement des partenaires financiers fédéraux, engagement qui était variable et pouvait changer au fil du temps.

Les partenaires financiers et les participants aux études de cas ont souligné, toutefois, un certain nombre d'améliorations dans la phase III :

- des mécanismes plus concrets et plus rigoureux, davantage de formalité dans l'établissement de l'orientation des recherches et des questions de politique;
- la création des postes de coordonnateur des priorités;
- une amélioration de la communication et plus de possibilités pour les partenaires de fournir davantage de rétroaction ou de commentaires au sujet des plans de recherche; des échanges plus directs entre les gouvernements et les universitaires.

Très peu de nouvelles suggestions ont été faites en vue d'améliorer le processus, et ce, même si la documentation fournit d'abondants renseignements concernant un éventail de fonctions de courtage susceptibles d'être pertinentes pour Metropolis.

4.1.6 Est-ce que les partenaires financiers fédéraux consultent et utilisent les produits de la recherche lors de l'élaboration des politiques?

Conclusion : Il semble que les décideurs du gouvernement fédéral consultent les recherches de Metropolis.

Résultats : Les résultats de l'enquête menée auprès des fonctionnaires fédéraux sélectionnés parce qu'ils étaient considérés comme des utilisateurs potentiels de la recherche de Metropolis indiquent que les décideurs fédéraux consultent effectivement la recherche de Metropolis.

Diverses activités de Metropolis, telles que les congrès nationaux et internationaux, les journées de réflexion ou les ateliers organisés par les centres, les Conversations Metropolis ou Metropolis Présente, de même que divers produits de la recherche, qui comprennent, par exemple, les rapports de recherche ou les publications (y compris les documents de travail), les synthèses, les magazines, les revues ou les sites Web, ont été mentionnés. Ces deux catégories sont désignées comme étant des produits de Metropolis dans la section suivante.

Interrogés plus particulièrement au sujet de la série d'activités et de produits de la recherche de Metropolis cités en exemples ci-haut, 75 % des 273 répondants ont déclaré avoir utilisé au moins un produit de Metropolis, 48 % ont répondu avoir participé à au moins une activité et 67 % ont dit avoir utilisé au moins un des produits de recherche.

Ce pourcentage était encore plus élevé lorsqu'on limitait la population des répondants à ceux qui travaillent dans le domaine de l'élaboration des politiques et de la recherche ou comme conseiller en politiques. Sur un total de 79 répondants travaillant à l'élaboration des politiques ou comme conseiller en politiques, 87 % ont répondu avoir utilisé au moins un produit de Metropolis (66 % d'entre eux ont participé à au moins une activité de Metropolis et 82 % ont utilisé au moins un produit de recherche de Metropolis). Parmi les 66 répondants qui travaillaient dans le domaine de la recherche, 83 % ont répondu avoir utilisé au moins un produit de Metropolis (53 % ont participé à au moins une activité et 77 % ont utilisé au moins un produit de recherche). Par contraste, les 68 répondants qui effectuent un autre genre de travail, comme la conception et la prestation de programmes (69 % ont utilisé au moins un produit de Metropolis, 40 % ont

participé à au moins une activité et 59 % ont utilisé au moins un produit de recherche) ont signalé une moins grande participation et une utilisation plus faible des produits de Metropolis.

Les résultats ont été plus élevés pour les répondants qui travaillent dans la RCN, puisque 71 % d'entre eux ont utilisé au moins un produit de Metropolis (51 % ont participé à au moins une activité et 70 % ont utilisé au moins un produit de recherche, sur un total de 182 répondants), contre 71 % dans les autres régions (42 % ont participé à au moins une activité et 62 % ont utilisé au moins un produit de recherche, sur un total de 91 répondants).

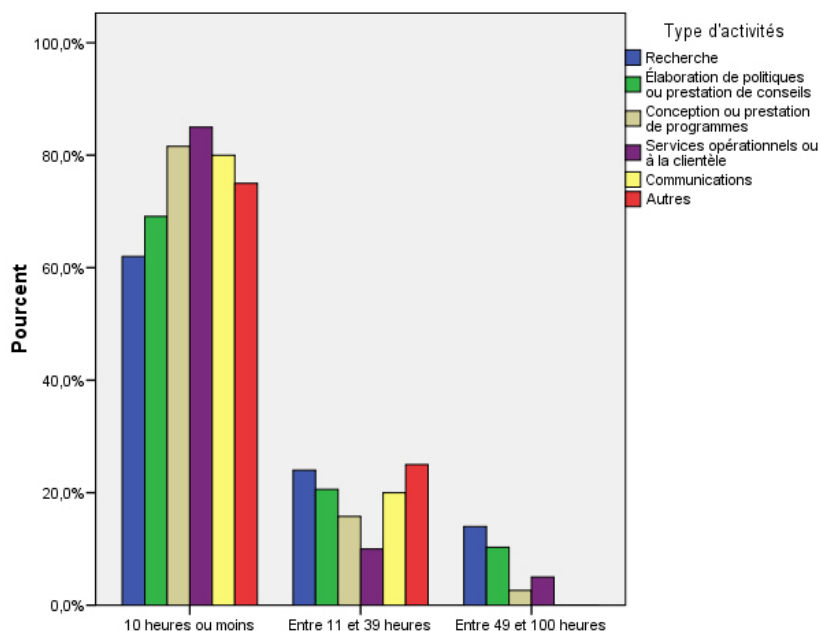
4.1.7 Est-ce que les partenaires financiers fédéraux appuient la consultation et l'utilisation des produits de la recherche dans le cadre de l'élaboration des politiques?

Pour être efficaces, il faut que le transfert et l'utilisation des connaissances issues de la recherche s'appuient, bien entendu, sur des cultures professionnelles et des processus favorables au sein des organisations utilisatrices.

Conclusion : Indépendamment des résultats présentés dans la section précédente, l'évaluation a révélé qu'il se pourrait que la consultation et l'utilisation des recherches de Metropolis soient limitées par la capacité des utilisateurs potentiels et par le soutien institutionnalisé.

Constatations : En règle générale, les répondants à l'enquête ne consacrent pas beaucoup de temps à lire ou à consulter des documents de recherche, ou encore à assister à des activités de diffusion de la recherche. De fait, 72 % des 185 répondants à l'enquête ayant fourni une réponse valide ont consacré 10 heures ou moins par mois à ce genre d'activités. Il est important de mentionner, toutefois, que les répondants dont le travail consistait à effectuer de la recherche, à élaborer des politiques ou encore à fournir des conseils en matière de politiques consacraient généralement plus de temps à ce genre d'activités, tandis que c'était l'inverse chez ceux dont le travail consiste à concevoir des programmes (voir la figure 2).

Figure 2 : Temps consacré chaque mois par les répondants à lire des produits de la recherche ou à participer à des activités de diffusion de la recherche en matière d'immigration, d'établissement ou de diversité



Les répondants à l'enquête ont consacré relativement beaucoup du temps consacré aux produits, documents de recherche et activités de diffusion en matière d'immigration, d'établissement ou de diversité à lire des documents et à prendre part à des activités réalisés par Metropolis. En moyenne, selon les 167 personnes qui ont répondu à la question, 46 % du temps consacré à la lecture ou à l'examen de documents de recherche ou à la participation à des activités de diffusion de la recherche ont porté sur des documents et des activités produits par Metropolis (la médiane était de 40 % du temps). De fait, 17 % des répondants à l'enquête ont déclaré que tout le temps qu'ils consacraient à la lecture ou à l'examen de documents de recherche ou à la participation à des activités de diffusion de la recherche était réservé aux produits et activités de Metropolis, tandis que 15 autres % ont répondu y passer la moitié du temps.

Parmi les 276 réponses valides, près du tiers (30 %) des répondants à l'enquête, toutefois, étaient d'avis que la quantité globale de temps qu'ils consacraient à la lecture de documents de recherche ou à la participation à des activités de diffusion de la recherche était insuffisante, et une autre tranche de 20 % a répondu ne pas savoir. Interrogés sur la raison de cette insuffisance, la majorité (68 %) des 137 répondants ayant fourni une réponse ont invoqué le manque de temps (il est important de souligner que cette réponse n'était pas attribuable à un ministère ou à un genre de travail particulier). De plus, une autre tranche de 23 % des répondants a indiqué qu'elle ne consacrait pas plus de temps à ces activités parce que l'utilisation de la recherche et la participation aux activités de recherche ne faisaient pas partie des priorités de leur gestionnaire ou ministère (encore une fois, cette réponse n'était pas le fait d'un ministère ou d'un genre de travail particulier).

Si les représentants des ministères fédéraux financiers qui ont été interrogés ont indiqué généralement que leur ministère considérait en fait la consultation et l'utilisation de la recherche lors de l'élaboration des politiques comme une priorité (11 des 13 personnes interrogées, alors que les deux autres déclaraient « passablement »), un peu plus de la moitié seulement (7 interviewés sur 13) ont affirmé que leur ministère leur allouait du temps pour repérer, lire et intégrer la recherche dans le cadre de leurs activités d'élaboration des politiques. Trois autres interviewés (qui, soit dit en passant, représentaient tous des ministères fédéraux différents) étaient d'avis que leur ministère ne leur allouait pas de temps pour mener ces activités, et un quatrième a déclaré qu'il ne le faisait « pas officiellement ». Les deux derniers interviewés étaient moins sûrs de la réponse ou n'ont pas répondu.

4.2 Satisfaction des décideurs à l'égard des produits et des résultats de la recherche de Metropolis

La présente section concerne, plutôt que la participation des utilisateurs de recherche aux processus de Metropolis, la qualité et l'utilité des produits de la recherche de Metropolis pour les décideurs fédéraux. Nous présentons les résultats concernant la perception de la pertinence des produits de la recherche de Metropolis pour les décideurs du gouvernement fédéral (question 5, tableau 2). Nous passerons ensuite à la mesure dans laquelle les chercheurs de Metropolis sont perçus par les utilisateurs de recherche comme ayant réussi à respecter les priorités cernées pour la recherche longitudinale, comparative et pancanadienne (voir question 6, tableau 2).

4.2.1 Est-ce que les produits de la recherche de Metropolis sont utiles aux décideurs du gouvernement?

Conclusion : Les réponses à l'enquête sont variables. Les répondants ont déclaré notamment ce qui suit :

- ils ont utilisé les produits de la recherche de Metropolis (jusqu'à 61 % selon le produit), ou ils ont participé aux activités entourant la recherche de Metropolis (jusqu'à 43 % selon l'activité);
- ils ont trouvé ces produits utiles (entre 53 % et 90 % selon le produit);
- ils étaient satisfaits de la rapidité d'exécution (58 %) et de la qualité (70 %) des produits;
- ils étaient satisfaits de l'utilité des produits de Metropolis (70 %).

La majorité des répondants et des participants aux études de cas estimait également que la recherche de Metropolis était utile aux décideurs du gouvernement. Toutefois, les opinions étaient partagées lorsqu'ils étaient priés de comparer l'utilité des produits de Metropolis à celle de la recherche produite par d'autres sources, comme Statistique Canada, des chercheurs universitaires ou d'autres chercheurs de leur propre ministère.

Constatations : On trouvera au tableau 8 les taux d'utilisation et de participation des 275 répondants qui ont précisé avoir utilisé les produits ou avoir participé aux activités de Metropolis. Les produits les plus utilisés sont :

- Les rapports de recherche ou les publications (61 %);

- Les sites Web (58 %);
- Les synthèses de politiques (46 %);
- La revue *Nos Diverses cités* (46 %);
- La revue *Diversité canadienne* (45 %);
- Les conférences (43 %).

Les « chercheurs » et ceux qui participaient à l'« élaboration de politiques ou à la prestation de conseils » étaient les groupes qui les utilisaient le plus. Dans ces groupes (n=145), les rapports et les publications étaient les plus utilisés et les journées de réflexion, les moins utilisées. Il convient de mentionner cependant que la participation aux journées de réflexion se faisait sur invitation seulement, de sorte qu'il ne faut pas s'étonner qu'une grande partie des personnes interrogées n'y aient pas participé.

Tableau 8 : Utilisation des produits de Metropolis

Produits de Metropolis	Recherche (n=66)	Élaboration de politiques ou conseil (n=79)	Conception ou prestation de programmes (n=68)	Services opérationnels ou à la clientèle (n=45)	Autre (n=16)	Population sondée totale (n=274)
Conférences nationales ou internationales	50,0 %	57,0 %	35,3 %	24,4 %	25,0 %	42,7 %
Journées de réflexion des centres	13,6 %	13,9 %	7,4 %	11,1 %	12,5 %	11,7 %
Ateliers des centres	27,3 %	32,9 %	20,6 %	20,0 %	12,5 %	25,2 %
Rapports de recherche ou publications des centres (incluant les documents de travail)	69,7 %	78,5 %	52,9 %	33,3 %	43,8 %	60,6 %
Synthèses des politiques (p. ex. <i>Policy Matters</i> , Capsules recherche)	53,0 %	64,6 %	30,9 %	24,4 %	50,0 %	46,0 %
Série de Conversations Metropolis	34,8 %	45,6 %	16,2 %	15,6 %	18,8 %	29,2 %
Metropolis présente	30,3 %	36,7 %	14,7 %	17,8 %	25,0 %	25,9 %
Revue <i>Nos diverses cités</i>	59,1 %	57,0 %	27,9 %	31,1 %	43,8 %	45,3 %
Revue <i>Thèmes canadiens</i>	53,0 %	51,9 %	29,4 %	26,7 %	43,8 %	42,0 %
Revue <i>Diversité canadienne</i>	48,5 %	57,0 %	30,9 %	35,6 %	50,0 %	44,5 %
<i>Revue de l'intégration et de la migration internationale</i> (RIMI)	50,0 %	43,0 %	25,0 %	22,2 %	25,0 %	35,8 %
Numéros spéciaux d'autres revues	37,9 %	32,9 %	11,8 %	17,8 %	6,3 %	24,8 %
Site Web de Metropolis ou des centres	69,7 %	74,7 %	45,6 %	35,6 %	37,5 %	57,7 %
Autre	9,1 %	6,3 %	8,8 %	13,3 %	0,0 %	8,4 %

En règle générale, les répondants à l'enquête qui ont utilisé les produits de Metropolis les trouvaient utiles. La majorité des répondants ont coté l'ensemble des produits soit « très utiles » ou « assez utiles ». Les produits les plus utiles étaient les rapports et les publications. En effet, 90 % des personnes ayant déclaré les avoir utilisés ont affirmé qu'ils les trouvaient utiles. Les journées de réflexion ont été jugées les moins utiles, puisque 47 % des répondants ont déclaré ne pas les trouver utiles (voir le tableau 9).

Tableau 9 : Utilité des produits de Metropolis*

	Utile	Pas utile
Rapports de recherche et publications des centres (incluant les documents de travail) (n=166)	90,4 %	9,6 %
Conférences nationales ou internationales (n=117)	84,6 %	15,4 %

Synthèses des politiques (p. ex. <i>Policy Matters</i> , Capsules recherche) (n=126)	84,1%	15,9%
Revue <i>Thèmes canadiens</i> (n=115)	82,6%	17,4%
Revue <i>Nos diverses cités</i> (n=125)	81,6%	18,4%
Site Web de Metropolis ou des centres (n=158)	79,7%	20,3%
Revue de l'intégration et de la migration internationale (RIMI) (n=98)	79,6%	20,4%
Revue <i>Diversité canadienne</i> (n=122)	78,7%	21,3%
Série de Conversations Metropolis (n=80)	76,2%	23,8%
Metropolis présente (n=71)	76,1%	23,9%
Ateliers des centres (n=69)	75,4%	24,6%
Numéros spéciaux d'autres revues (n=68)	69,1%	30,9%
Journées de réflexion des centres (n=32)	53,1%	46,9%

* La colonne **Pas utile** regroupe les réponses « pas utile du tout » et « pas très utile » et la colonne **Utile**, les réponses « assez utile » et « très utile ».

La majorité des répondants à l'enquête étaient satisfaits de la rapidité d'exécution des travaux (58 %) et de la qualité globale (70 %) des produits de Metropolis¹⁷. Deux pour cent des répondants à l'enquête ont déclaré être satisfaits de la rapidité d'exécution des travaux associée aux produits de Metropolis, 21 % sont demeurés neutres et 19 % ont répondu ne pas savoir. Cinq pour cent ont déclaré être insatisfaits de la qualité globale des produits, 12 % ont donné des réponses neutres et 13 % ont répondu ne pas savoir. Les répondants de RHDCC se sont déclarés légèrement plus satisfaits que les autres répondants. Soixante-et-onze pour cent des répondants de RHDCC ont déclaré être satisfaits de la rapidité d'exécution des travaux et 74 % ont déclaré être satisfaits de la qualité globale. On a remarqué la même tendance chez les répondants dont le travail comporte de la recherche, l'élaboration de politiques ou la prestation de conseils en matière de politiques. Soixante-huit pour cent de cette population ont déclaré être satisfaits de la rapidité d'exécution des travaux et 79 %, de la qualité globale (voir le tableau 10).

¹⁷ Il y a eu 178 réponses valides à la question sur l'opportunité et 202 sur la qualité globale.

Tableau 10 : Satisfaction à l'égard de la rapidité d'exécution et de la qualité globale des produits de Metropolis*

	Rapidité d'exécution		Qualité globale	
	Satisfaits	Insatisfaits	Satisfaits	Insatisfaits
RHDCC	70,5 %	1,6 %	73,9 %	4,3 %
Autres ministères	51,2 %	2,5 %	68,4 %	4,5 %
Recherche	64,0 %	6,0 %	74,1 %	5,6 %
Élaboration de politiques/conseils	67,8 %	0,0 %	78,8 %	4,5 %
Tous les autres	44,9 %	1,4 %	60,9 %	3,6 %

* Les résultats pour « Satisfaits » incluent les réponses « Satisfaits » et « Très satisfaits » et les résultats pour « Insatisfaits » incluent les réponses « Insatisfaits » et « Très insatisfaits ».

Les personnes interrogées, les répondants à l'enquête et les participants aux études de cas ont indiqué que, durant la phase II de Metropolis, la recherche était utile aux décideurs du gouvernement. Ils ont reconnu en règle générale que la recherche de Metropolis étaient pertinente pour l'élaboration des politiques, surtout parce qu'elle contribuait à enrichir le bassin de connaissances issues de la recherche de plus en plus vaste que les décideurs pouvaient utiliser à titre de référence et de source. Ce résultat est conforme à ce que révèle la documentation sur le TC, selon laquelle les études uniques ne sont généralement pas une base fiable sur laquelle fonder une politique, contrairement à un riche bassin de connaissances issues de la recherche qui constitue une base beaucoup plus solide.

Parmi les 207 répondants à l'enquête qui ont émis une opinion, 70 % ont indiqué qu'ils étaient « satisfaits » ou « très satisfaits » de l'utilité des produits de Metropolis (14 % ont donné une réponse neutre et 5 % ont déclaré être « insatisfaits » ou « très insatisfaits »). Ceux qui travaillaient dans le domaine de la recherche (n=53) et ceux qui travaillaient dans la RCN (n=141) étaient plus satisfaits, puisque 77 % et 73 % respectivement ont indiqué qu'ils étaient « satisfaits » ou « très satisfaits » (voir le tableau 11).

Tableau 11 : Satisfaction à l'égard de l'utilité de la recherche de Metropolis*

	Satisfaits	Insatisfaits
Recherche	77,4 %	3,8 %
Tous les autres	67,5 %	5,8 %
RCN	73,0 %	6,4 %
Régions	63,6 %	3,0 %

* La colonne « Satisfaits » incluent les réponses « satisfaits » et « très satisfaits » et la colonne « Insatisfaits », les réponses « insatisfaits » et « très insatisfaits ».

Les partenaires financiers fédéraux interrogés ont également reconnu que les produits de la recherche de Metropolis étaient utiles au gouvernement (10 sur 13). Une personne a indiqué que les produits de Metropolis ne l'étaient pas. Lorsqu'on leur a demandé à quel usage ils destinaient la recherche de Metropolis, les utilisateurs visés dans les études de cas ont le plus souvent indiqué qu'ils s'en servaient pour construire ou enrichir leur base de connaissances.

Toutefois, plus du tiers des personnes interrogées (5 sur 13) et des utilisateurs visés dans les études de cas (3 sur 8) ont émis des réserves quant au lien avec les politiques de la recherche de Metropolis. Certains de ceux-ci ont laissé entendre qu'il fallait l'établir plus clairement dans les documents de diffusion. La faiblesse du lien avec les priorités stratégiques est le motif le plus communément cité (5 sur 21) pour expliquer la moins grande utilité de la recherche de Metropolis par rapport à celle d'autres sources.

Les opinions des partenaires financiers étaient partagées quant à l'utilité des produits de Metropolis par rapport à celle d'autres sources. Tous les partenaires financiers fédéraux et les utilisateurs visés dans les études de cas interrogés ont déclaré que l'élaboration de politiques au sein de leur ministère était orientée par la recherche en provenance d'autres sources (p. ex. Statistique Canada, chercheurs universitaires¹⁸, autres chercheurs dans leur propre ministère). Lorsqu'on leur a demandé de comparer l'utilité des produits de la recherche de Metropolis avec ceux en provenance d'autres sources, les opinions ont été partagées. Quatre personnes sur 13 ont déclaré que la recherche de Metropolis était « à peu près la même » que la recherche en provenance d'autres sources; quatre ont répondu qu'elle était « pire », trois ont été incapables de répondre, une personne a répondu qu'elle était « meilleure » et une autre a déclaré « ça dépend ».

Les personnes interrogées ont fait remarquer que les chercheurs et les décideurs évoluent dans des univers très différents. D'après les répondants, les chercheurs souhaitent se pencher sur des questions très précises et ils ne veulent pas vraiment de l'intervention du gouvernement. Ces répondants ont toutefois également déclaré que les chercheurs ne comprennent pas nécessairement en quoi consistent l'élaboration des politiques et les besoins dans ce contexte.

4.2.2 Les centres Metropolis ont-ils effectué des analyses comparatives, longitudinales et macro (notamment pancanadiennes) à l'appui de l'élaboration des politiques?

Durant la phase II, les partenaires financiers fédéraux ont établi comme une priorité les analyses comparatives, longitudinales et macro (notamment pancanadiennes) utiles pour l'élaboration de politiques. La présente section cherche à déterminer si Metropolis a mené ce genre d'analyses.

Conclusion : Les centres ont effectivement mené des analyses macro, comparatives et longitudinales, et ce, malgré le fait que, selon eux, le financement additionnel pour la phase II, qui devait (en partie) servir à financer ce genre d'études, ne s'est jamais pleinement matérialisé. Les personnes interrogées dans le cadre des études de cas et les participants aux groupes de discussion ont mentionné quelques obstacles éventuels à ce genre d'études. Toutefois, la majorité des répondants à l'enquête ont indiqué qu'ils étaient satisfaits de la mesure dans laquelle les centres en effectuaient.

Contexte : Dans l'évaluation précédente de Metropolis (2000), on reconnaissait la nécessité de réaliser « davantage de projets de nature macro, comparative et pancanadienne de même que des

¹⁸ Il est possible que les recherches universitaires auxquelles faisaient allusion les personnes interrogées aient aussi été des recherches produites par des chercheurs de Metropolis, par exemple par l'entremise de publications qui n'ont pas cité le projet Metropolis.

analyses longitudinales afin de contribuer à l'élaboration des politiques du gouvernement fédéral »¹⁹. Le CGRR de Metropolis produit en juillet 2005 inclut une liste d'enjeux et de questions jugées par les partenaires et responsables du programme comme étant les plus grandes priorités en vue de l'évaluation sommative du projet Metropolis²⁰. Le CGRR contient notamment la question suivante : « Dans quelle mesure les centres Metropolis ont-ils effectué des analyses macro, comparatives et longitudinales en vue d'alimenter stratégiquement l'élaboration des politiques ? » De plus, l'examen de mi-parcours de Metropolis, produit par le CRSH en avril 2006, comprenait notamment la recommandation que « les centres devraient renforcer les liens et la collaboration en ce qui concerne les recherches comparatives et les recherches transnationales²¹ ».

Le financement du projet Metropolis était censé augmenter de 25 % pour la phase II, entre autres choses, pour permettre d'effectuer davantage d'analyses de ce genre. Toutefois, cette augmentation du financement ne s'est jamais entièrement concrétisée. De manière générale, le financement pour Metropolis a diminué d'environ 4 %, passant de 8 230 900\$ pour la phase I à 7 881 059\$ pour la phase II. Il est difficile de comparer le total des investissements pour les deux phases puisque la phase I s'est étalée sur six ans, soit un an de plus que la phase II qui était d'une durée de cinq ans. De plus, certains partenaires financiers fédéraux ont quitté le projet Metropolis entre les deux phases, ce qui s'est traduit par une perte au niveau du financement.

Certains organismes partenaires, mais pas tous, ont reçu des fonds supplémentaires. En outre, deux organismes qui avaient fourni du financement au cours de la phase un se sont retirés de Metropolis pour la phase II. Par conséquent, la hausse de 25 % du financement, essentielle pour mettre en œuvre de nombreuses parties du protocole d'entente de la phase II (incluant l'augmentation du nombre d'analyses pancanadiennes, comparatives et longitudinales), ne s'est pas concrétisée.

Constatations : Les centres ont bien mené des analyses macro, comparatives et longitudinales, et ce, en dépit du manque à gagner sur le plan du financement accru escompté. Les personnes interrogées dans tous les centres ont indiqué qu'elles avaient produit des analyses macro, comparatives et longitudinales – particulièrement dans le domaine économique – durant la phase II. Seulement deux centres (IM et RIIM), toutefois, ont fourni des renseignements quantitatifs au sujet de ce genre d'analyses. Au total, ces deux centres ont produit 114 études de recherche subventionnées par Metropolis sous la forme de *Capsules de recherche* à IM et de *Working Papers* à RIIM²². De ce nombre, 34 % représentaient des recherches pancanadiennes, 29 %, des analyses comparatives et 11 %, des études longitudinales. À noter que ces catégories ne sont pas mutuellement exclusives et que certaines études étaient, par exemple, à la fois comparatives et longitudinales.

En parallèle, on a demandé aux répondants à l'enquête de préciser quelle quantité des recherches de Metropolis utilisées était des analyses macro (incluant des analyses pancanadiennes),

¹⁹ Évaluation du programme Metropolis - Initiative conjointe de CIC et du CRSH, automne 2000, CIC et CRSH, p. 10.

²⁰ Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR), Version 4 : 26 juillet 2005, CRSH, pp. 25-26.

²¹ Rapport de l'examen de mi-parcours de la Phase II (2002-2007) du Projet Metropolis Canada, avril 2006, CRSH, p. 4.

²² Certaines recherches longitudinales, comparatives ou pancanadiennes réalisées par IM peuvent avoir débouché sur d'autres genres de produits que les Capsules de recherche, mais seules les données quantitatives relatives à celles-ci ont été fournies dans le rapport d'activité.

comparatives ou longitudinales. Parmi les 272 répondants ayant fourni une réponse valide, seulement un peu moins de la moitié (47 %) ont répondu que « quelques » recherches de Metropolis étaient fondées sur des analyses de ce genre. Presque un autre quart des répondants a répondu « la majorité » (21 %) ou « la totalité » (2 %). Dix pour cent ont répondu « aucune ». Le reste des répondants (20 %) a déclaré ne pas savoir.

Les personnes interrogées dans le cadre des études de cas et les participants aux groupes de discussion ont signalé quelques obstacles éventuels à l'exécution de ce genre d'analyses, dont le manque de financement pour les études d'envergure. Les analyses macro, comparatives et longitudinales ont tendance à coûter plutôt cher. Or, le niveau de financement accordé aux chercheurs par l'entremise de Metropolis est habituellement relativement faible et, en règle générale, insuffisant pour mener ce genre d'études. Les personnes interrogées ont mentionné également des obstacles structurels. Par exemple, le financement mis à la disposition des chercheurs par l'entremise de Metropolis porte sur une année seulement. Les analyses longitudinales s'étendent sur plus d'une année, à moins que l'on utilise des ensembles de données existantes. De plus, le projet Metropolis est administré par l'entremise de centres qui ont tendance à préférer financer leurs « propres » chercheurs plutôt que des chercheurs disséminés un peu partout au pays, alors même que cela pourrait se révéler nécessaire pour mener des analyses pancanadiennes. Enfin, les centres Metropolis ne peuvent financer que les recherches pour lesquelles ils ont reçu des propositions. Au cours de la phase II, il n'existait aucune mesure d'ordre financier ou autre pour inciter les chercheurs à proposer et à entreprendre ce genre d'analyses plus complexes et de plus grande envergure.

Un peu plus de la moitié des répondants à l'enquête ont indiqué être satisfaits de la mesure dans laquelle les centres effectuaient ce genre d'analyses. Selon eux, ce genre d'analyses était « assez important » ou « très important » pour leur travail. Les analyses comparatives ont été jugées légèrement plus importantes (79 % ont indiqué « assez importantes » ou « très importantes ») que les analyses pancanadiennes (73 %) et longitudinales (74 %). Seulement 10 % des répondants à l'enquête ont indiqué que les analyses comparatives étaient « pas très importantes » ou « pas importantes du tout ». Quatorze pour cent ont donné cette réponse en ce qui concerne les analyses pancanadiennes et 12 %, les analyses longitudinales²³. Ceux qui travaillent dans le domaine de la recherche ou de l'élaboration des politiques ou comme conseiller en politiques et ceux qui travaillent dans la RCN étaient plus enclins que ceux des autres groupes à considérer ces études comme « assez importantes » ou « très importantes ».

²³ Le nombre de réponses valides aux questions portant sur la perception de l'importance des analyses comparatives, pancanadiennes et longitudinales a été de 219, de 200 et de 217 respectivement.

Tableau 13 : Importance des analyses pancanadiennes, comparatives et longitudinales*

	Pancanadiennes		Comparatives		Longitudinales	
	Importantes	Pas importantes	Importantes	Pas importantes	Importantes	Pas importantes
Chercheurs	91 %	2 %	92 %	3 %	79 %	12 %
	n = 58		n = 59		n = 58	
Élaboration de politiques/conseils	80 %	14 %	86 %	7 %	81 %	14 %
	n = 70		n = 69		n = 67	
Tous les autres	57 %	22 %	66 %	15 %	66 %	13 %
	n = 92		n = 91		n = 92	
Situés dans la RCN	83 %	9 %	86 %	5 %	79 %	9 %
	n = 152		n = 150		n = 149	
Situés dans les régions	52 %	25 %	63 %	21 %	64 %	18 %
	n = 67		n = 68		n = 67	

* Les colonnes **Importantes** incluent les réponses « assez importantes » ou « très importantes » et les colonnes « **Pas importantes** », les réponses « pas du tout importantes » ou « pas très importantes ». La somme des pourcentages ne donne pas 100 % parce que certains répondants ont dit ne pas savoir.

Parmi les 206 répondants à l'enquête ayant exprimé une opinion, un peu plus de la moitié (53 %) se sont dits satisfaits de la mesure dans laquelle les centres effectuaient ce genre d'analyses. Six pour cent se sont dits insatisfaits, 22 % ont donné une réponse neutre et 19 % ont dit ne pas savoir. Ceux qui étaient situés dans la RCN avaient tendance à être légèrement plus satisfaits que ceux des régions (59,4 % c. 41,2 %).

4.3 Incidence de la recherche de Metropolis sur l'élaboration des politiques

Le but ultime de cette évaluation sommative de Metropolis est de contribuer à faire progresser la compréhension de la manière dont, et de la mesure dans laquelle, ses processus et produits de recherche ont exercé une incidence positive sur l'élaboration des politiques et la prestation des programmes durant la phase II. Les connaissances ainsi acquises doivent par ailleurs servir à améliorer l'incidence de la recherche de Metropolis sur l'élaboration des politiques au cours de la phase III.

Les politiques et programmes gouvernementaux comptent parmi les principaux moyens par lesquels les connaissances issues de la recherche trouvent des applications bénéfiques sur le plan social, économique, environnemental ou culturel. Assurer la communication aux bonnes personnes, en temps opportun, des connaissances pertinentes issues de la recherche, dans la forme la plus appropriée, en vue d'éclairer ou d'influencer l'élaboration des politiques gouvernementales est le but du transfert des connaissances en général et de Metropolis en particulier. Ainsi, dans la présente section, on fait état des réponses à la question : est-ce que le transfert des connaissances de Metropolis a éclairé et influencé l'élaboration des politiques gouvernementales? (voir question 7, tableau 2).

Conclusion : On a des preuves que le transfert des connaissances issues de la recherche de Metropolis a dans une certaine mesure *éclairé* l'élaboration des politiques gouvernementales, mais il est plus difficile de déterminer dans quelle mesure.

Résultats : On a des preuves que le transfert des connaissances issues de la recherche de Metropolis a dans une certaine mesure éclairé l'élaboration des politiques gouvernementales. Par exemple, 43 % des 278 répondants à l'enquête ont indiqué avoir utilisé la recherche de Metropolis pour éclairer des discussions sur les politiques, tandis que 57 % ne l'ont pas fait. Toutefois, le groupe le plus susceptible d'utiliser les produits de Metropolis pour éclairer les discussions entourant les politiques est celui qui est chargé de l'élaboration des politiques ou de la prestation de conseils en matière de politiques. Aussi, lorsqu'on a limité l'analyse aux 79 répondants de ce groupe, le pourcentage de ceux ayant utilisé la recherche de Metropolis en vue d'éclairer les discussions entourant les politiques est passé à 79 %.

Pour leur part, les représentants des partenaires financiers fédéraux et autres utilisateurs des recherches de Metropolis interrogés dans le cadre des études de cas avaient des opinions partagées sur la question de savoir si la recherche de Metropolis avait éclairé l'élaboration des politiques, puisque près de la moitié ont répondu par l'affirmative, et l'autre moitié, par la négative.

S'il n'a pas toujours été facile d'établir un lien direct entre la recherche et les politiques, il reste que certains intervenants ont fourni des exemples de recherches de Metropolis ayant servi à éclairer l'élaboration des politiques. Un des répondants a mentionné qu'une seule recherche est insuffisante pour changer le monde, mais que si toutes les recherches en arrivent aux mêmes conclusions, cela peut avoir un impact majeur. Malgré la difficulté d'attribuer l'incidence de la recherche à des résultats précis en matière de politiques, un certain nombre d'exemples ont été donnés. Ces exemples, recueillis principalement au cours des entrevues, des groupes de discussion et des études de cas, comprennent les suivants (mais pas exclusivement) :

- La création d'un bureau d'orientation relatif aux titres de compétence étrangers à CIC (la recherche de Metropolis a fait connaître au gouvernement les besoins ainsi que les données probantes éclairant la politique publique).
- La recherche de Metropolis a aidé PCH à obtenir l'approbation du Ministère au sujet d'une aide financière de 56 M\$ pour le Plan d'action contre le racisme
- L'Initiative en matière de logement abordable de la SCHL a bénéficié de l'orientation d'une recherche de Metropolis. Cette recherche a inspiré des idées de politiques et a conduit à la création de programmes.
- À RHDCC, la recherche de Metropolis a éclairé la politique sur l'Équité en matière d'emploi (RHDCC envisageait de modifier la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, et à la suite de consultations et des recherches effectuées par Metropolis, le Ministère a décidé de n'en rien faire).

Lorsqu'on leur demandait quels genres de produits et d'activités de recherche de Metropolis avaient été le plus utiles pour appuyer l'élaboration des politiques et des programmes, les partenaires fédéraux et les utilisateurs de recherches ayant participé aux études de cas interrogés ont nommé un large éventail de produits. Parmi ceux ayant été le plus souvent mentionnés, il y

avait les conférences et les symposiums (mentionnés par 8 interviewés sur 21), les ateliers (mentionnés par 6 répondants sur 21), les revues (mentionnées par 5 interviewés sur 21), les sites Web (mentionnés par 4 interviewés sur 21), la série des Conversations de Metropolis (mentionnée par 3 interviewés sur 21), les documents de travail (mentionnés par 3 interviewés sur 21), les Capsules de recherche (mentionnées par 2 interviewés sur 21), les documents et les rapports de recherche (mentionnés par 2 interviewés sur 21), ainsi que les publications (mentionnées par 2 interviewés sur 21). Au chapitre de l'utilité des produits de recherche, les évaluations des répondants se sont révélées quelque peu différentes (voir le tableau 9, p 27).

Si le transfert des connaissances issues de Metropolis semble avoir éclairé l'élaboration des politiques gouvernementales, il reste que la mesure dans laquelle il a directement influencé l'élaboration de ces politiques est plus difficile à déterminer. Il a souvent été assez difficile pour les répondants et les participants aux études de cas de désigner des documents de politique ayant été influencés par la recherche de Metropolis. Toutefois, certains répondants et participants aux études de cas ont bien tenté d'expliquer pourquoi il était si difficile de mentionner des documents de politique précis. Les principales raisons ayant été fournies ont été que les documents de politique gouvernementaux ne citent généralement pas les sources des renseignements, et qu'il y a une limite à l'influence qu'un produit de recherche peut avoir sur une politique (ou plutôt, que la politique est éclairée par de nombreuses sources, sur une période s'étendant sur de nombreuses années).

5. Conclusions

Cette section du rapport est organisée de manière à répondre aux questions qui ont été abordées au cours de cette évaluation. Le rapport d'évaluation porte sur la création de connaissances et sur le processus de transfert de ces connaissances, et il se penche sur trois questions importantes : comment les centres Metropolis s'enquêtent des priorités de recherche auprès de leurs partenaires financiers fédéraux; quelles sont les perceptions et les évaluations des décideurs du gouvernement fédéral à l'égard des produits de recherche; et quelles sont l'ampleur et la nature de l'utilisation des produits de recherche mentionnées par les utilisateurs, effectifs et potentiels.

Principales questions de l'évaluation

Les centres Metropolis ont-ils intégré avec succès dans leurs plans de recherche les grandes questions stratégiques identifiées par les partenaires financiers fédéraux?

Dans l'ensemble, il ressort que les centres Metropolis ont remporté un succès limité pour ce qui est de l'intégration dans leurs plans de recherche des grandes questions stratégiques pour les partenaires financiers fédéraux. Le quart des répondants à l'enquête constituant des utilisateurs potentiels ont déclaré que leurs besoins et leurs priorités étaient « souvent » ou « toujours » intégrés dans les plans de recherche des centres, 24 % ont déclaré qu'ils l'étaient « parfois », et 7 % ont déclaré qu'ils l'étaient « rarement » ou « jamais ». Les autres ont déclaré ne pas savoir. Les participants aux groupes de discussion ont déclaré que, en l'absence de rétroaction à la suite des journées de réflexion et des réunions sur la recherche, il leur était impossible de dire si leurs commentaires avaient été intégrés aux recherches réalisées.

Quelques intervenants de Metropolis ont signalé que les recherches menées dépendaient des intérêts particuliers des chercheurs et de la qualité des propositions reçues par les centres à la suite de leurs demandes de proposition.

Même s'il y a eu un exercice collectif mené par les partenaires financiers fédéraux en vue de cerner onze priorités, et si les centres ont décrit des processus visant à solliciter les ministères afin de connaître leurs besoins en matière de politiques, il reste qu'il y a eu très peu d'efforts continus officiels pour s'informer des grandes questions stratégiques. Les participants aux groupes de discussion ont fait remarquer que les commentaires intégrés aux programmes de recherche étaient recueillis lors de conversations informelles, ou dans le cadre de relations qu'ils avaient établies avec leur contact au Secrétariat ou dans les centres.

Est-ce que les centres, le Secrétariat et le consortium fédéral ont agi efficacement à titre de « courtiers de connaissances »?

Aucune fonction officielle relative au courtage de connaissances n'a été intégrée à la phase II; toutefois, dans l'ensemble, on a constaté un certain succès entourant le processus de courtage et de transfert des connaissances. Les entrevues et les études de cas ont montré que cette réussite dépendait de conversations informelles ou encore de relations qui s'étaient

établies. Le personnel de recherche s'est de manière générale montré plus positif. L'engagement des ministères fédéraux finançant le projet est également un facteur qui a varié au fil du temps.

Deux questions de l'évaluation portaient sur la consultation des produits de recherche par les décideurs : est-ce que les décideurs fédéraux consultent ou utilisent la recherche de Metropolis et est-ce que les ministères appuient la consultation et l'utilisation de la recherche dans le cadre de l'élaboration des politiques?

Dans l'ensemble, les utilisateurs des produits de recherche les trouvent utiles. Toutefois, on constate que les ministères accordent peu de temps ou d'encouragement à la consultation et à l'utilisation des produits de recherche de Metropolis. Les résultats de l'enquête menée auprès des utilisateurs potentiels de la recherche de Metropolis ont montré que la majorité d'entre eux leur ont attribué une cote de « très utile » ou « assez utile ». Les produits jugés les plus utiles étaient les rapports et les publications, et les groupes d'utilisateurs les plus enthousiastes étaient les chercheurs et les analyses des politiques dans les ministères fédéraux.

En règle générale, les répondants à l'enquête n'ont pas consacré beaucoup de temps à lire ou à consulter les documents de recherche ou à participer à des activités de diffusion de la recherche. Près du tiers des répondants à l'enquête ont laissé entendre que le temps consacré à lire des documents de recherche ou à participer à des activités de diffusion de la recherche était insuffisant compte tenu de leur travail. Le principal obstacle invoqué était le manque de temps. Près du quart des répondants à l'enquête ont déclaré que l'utilisation de la recherche et la participation à des activités entourant la recherche ne figuraient pas parmi les priorités de leur gestionnaire ou ministère.

Est-ce que les produits de recherche du projet Metropolis sont pertinents pour les décideurs du gouvernement ?

Globalement, les produits de recherche de Metropolis sont jugés pertinents, et ce, même si des préoccupations ont été exprimées quant à leur lien avec les politiques. Soixante-dix pour cent des répondants ont déclaré que la recherche de Metropolis était pertinente pour les décideurs du gouvernement. Tous les partenaires financiers fédéraux sauf un ont reconnu que la recherche était pertinente. Toutefois, juste un peu plus du tiers des personnes interrogées et des participants aux études de cas ont exprimé des préoccupations au sujet du lien entre les politiques et la recherche de Metropolis.

Les opinions des partenaires fédéraux et des personnes interrogées dans le cadre des études de cas étaient partagées lorsqu'on leur demandait de comparer la pertinence des produits de Metropolis avec celle des recherches effectuées par d'autres sources. Même si près d'un tiers des partenaires financiers interrogés a déclaré que la recherche de Metropolis est aussi pertinente que celle qui provient d'autres sources, un autre tiers a déclaré qu'elle était moins pertinente. La faiblesse du lien avec les politiques est la raison la plus souvent invoquée pour justifier les préoccupations au sujet de la pertinence.

Les centres Metropolis ont effectué un certain nombre d'études comparatives, longitudinales et macro. La majorité des répondants à l'enquête ont déclaré être satisfaits de la mesure dans laquelle les centres ont effectué ce genre d'analyses. Quant aux utilisateurs potentiels des produits de recherche de Metropolis (particulièrement, ceux qui jouent un rôle en matière de recherche et d'élaboration des politiques et ceux de la RCN), ils ont déclaré que ce genre d'analyses est important pour leur travail.

Les personnes interrogées dans le cadre des études de cas et les participants aux groupes de discussion ont invoqué le manque de financement pour les études de grande envergure. Ils ont également fait remarquer que le financement était accordé sur une base annuelle, mais que les études de grande ampleur s'étendent habituellement sur une période plus longue qu'un an. Les centres Metropolis ont tendance à privilégier leurs « propres » chercheurs lorsqu'il s'agit d'accorder du financement, plutôt que des chercheurs de diverses régions du pays, ce qui aurait pu être nécessaire pour réaliser des études pancanadiennes. Enfin, durant la phase II, les mesures d'encouragement mises en place pour encourager les chercheurs à proposer et à entreprendre des études plus complexes et de plus grande envergure sont limitées.

Il existe des preuves que les recherches de Metropolis ont servi à éclairer l'élaboration de politiques gouvernementales, mais peu d'éléments prouvant qu'elles ont pu influencer leur élaboration. Près de 40 % des utilisateurs potentiels ayant été interrogés ont déclaré que les recherches de Metropolis avaient été utilisées pour éclairer des discussions entourant l'élaboration des politiques. Chez les analystes des politiques, ce pourcentage atteint 79 %.

Les opinions des autres intervenants (partenaires fédéraux et personnes interrogées dans le cadre des études de cas) étaient partagées quant à la possibilité que les produits de recherche aient pu éclairer l'élaboration de politiques, puisque la moitié environ a déclaré que, effectivement, ils l'avaient éclairée, tandis que l'autre moitié a affirmé le contraire.

Le fait d'éclairer l'élaboration des politiques est un critère moins strict pour l'incidence que le fait d'influencer l'élaboration des politiques. La mesure dans laquelle les recherches de Metropolis ont directement influencé l'élaboration des politiques est difficile à établir. En effet, les personnes interviewées et les participants aux études de cas ont éprouvé de la difficulté à citer des documents de politique précis ayant été influencés par les recherches de Metropolis. La recherche était considérée comme l'un des intrants du processus d'élaboration de politiques, parmi un vaste éventail d'influences.

Annexe A : Grille d'évaluation

Thème/question d'évaluation	Indicateur(s)	Méthodologie
TRANSFERT DES CONNAISSANCES - RÉSULTATS DE LA POLITIQUE		
1. Les centres Metropolis ont-ils effectué des analyses macro (notamment, pancanadiennes), comparatives et longitudinales à l'appui de l'élaboration des politiques?	<ul style="list-style-type: none"> • Nbre et genre d'études de recherche macro, comparatives et longitudinales • Nbre, genre et participation/diffusion des produits de Metropolis élaborés à partir de cette recherche • Opinions des intervenants concernant la valeur relative des macro analyses 	<ul style="list-style-type: none"> • Examen des rapports d'activité des centres • Études de cas • Enquête auprès des utilisateurs potentiels (fédéraux) • Entrevues avec les partenaires financiers
2. Est-ce que les centres Metropolis ont intégré avec succès les grandes questions stratégiques identifiées par les partenaires financiers fédéraux dans leurs plans de recherche?	<ul style="list-style-type: none"> • Processus des centres (formels et informels) visant à solliciter les commentaires des partenaires financiers fédéraux concernant les grandes questions de politique (sujets de recherche, thèmes de conférences) qui les intéressent <ul style="list-style-type: none"> - Nbre et genre de partenaires financiers fédéraux engagés dans ces processus • Processus des centres (formels et informels) visant à communiquer les besoins en politiques à la communauté des chercheurs • Processus ministériels (formels et informels) visant à communiquer aux centres les besoins en matière de recherche stratégique • Distribution des projets des centres en fonction des 11 questions stratégiques (nbre et valeur) • Nature des projets dans les 11 domaines de recherche stratégique (la question de la recherche est-elle liée aux besoins en matière de politiques?) • Opinions des intervenants concernant le processus et la distribution 	<ul style="list-style-type: none"> • Examen de documents : rapports annuels; descriptions des projets subventionnés, autres rapports des centres ou du Secrétariat • Examen des rapports d'activité des centres et du Secrétariat • Études de cas • Enquête auprès des utilisateurs potentiels (fédéraux) • Entrevues avec les partenaires financiers
3. Est-ce que les produits de recherche de Metropolis sont pertinents pour les décideurs du gouvernement?	<ul style="list-style-type: none"> • Nbre, genre et distribution des produits destinés aux décideurs, ou participation • Opinions des intervenants à l'égard de l'utilité 	<ul style="list-style-type: none"> • Examen des rapports d'activité des centres et du Secrétariat • Études de cas

Thème/question d'évaluation	Indicateur(s)	Méthodologie
		<ul style="list-style-type: none"> • Enquête auprès des utilisateurs potentiels (fédéraux) • Entrevues avec les partenaires financiers
<p>4. Est-ce que les décideurs du gouvernement fédéral consultent les recherches de Metropolis? Est-ce que les ministères appuient la consultation et l'utilisation de la recherche dans le cadre de l'élaboration des politiques?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nbre de décideurs associés à Metropolis (incluant la participation aux comités, listes de distribution, participation aux conférences, etc.) • Politiques, procédures et directives ministérielles concernant la consultation et l'utilisation de la recherche • Convivialité des produits de Metropolis, y compris les sites Web • Opinions des intervenants 	<ul style="list-style-type: none"> • Examen de documents : politiques, directives, etc. • Examen des rapports d'activité des centres et du Secrétariat • Études de cas • Enquête auprès des utilisateurs potentiels (fédéraux) • Entrevues avec les partenaires financiers
<p>5. Est-ce que les connaissances transférées de Metropolis ont servi à éclairer et à influencer l'élaboration des politiques gouvernementales? <i>(Cette question, de même que la Q.4, examinera un éventail d'utilisations possibles par les décideurs.)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Exemples de moyens par lesquels la recherche de Metropolis a éclairé et influencé l'élaboration de politiques (exposés, documents d'information, précis, MC et présentations au CT) ayant directement ou indirectement été influencés par des produits de Metropolis 	<ul style="list-style-type: none"> • Études de cas • Enquête auprès des utilisateurs potentiels • Entrevues avec les partenaires financiers
<p>6. Est-ce que les centres, le Secrétariat et le consortium fédéral agissent efficacement en tant que « courtiers » dans le cadre du processus de transfert des connaissances? <i>(Un cadre décrivant les rôles et activités possibles des courtiers devra être élaboré.)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Processus des centres et du Secrétariat visant à établir un lien entre les producteurs de connaissances et les utilisateurs de connaissances, incluant les processus utilisés pour élaborer des produits de recherche à l'intention des décideurs • Opinions des intervenants 	<ul style="list-style-type: none"> • Examen des rapports d'activité des centres et du Secrétariat • Études de cas • Enquête auprès des utilisateurs potentiels (fédéraux) • Entrevues avec les partenaires financiers

Annexe B : Liste des documents examinés

1. Outils de transfert des connaissances produits par les centres d'excellence Metropolis (2005-2006)
2. Protocole d'entente finale de la phase II entre le CRSHC et CIC
3. CGRR du projet Metropolis, le 26 juillet 2005
4. Examen interne de Metropolis – CIC
5. Examen de mi-parcours du CRSH (2005)
6. *Knowledge Transfer and Public Policy* (Harley Dickinson)
7. Examen interne du projet Metropolis (CIC, juin 2006)
8. Entrevues stratégiques concernant le projet Metropolis (CRF, mai 2006)
9. Rapport de l'examen de mi-parcours, deuxième phase de Metropolis (avril 2006)
10. Évaluation du programme Metropolis – Initiative conjointe du CRSH et de CIC (Automne 2000)
11. *PCERII Second Phase Summary Report: Addendum to Annual Reports* (Jan 12, 2006)
12. *PCERII Annual Report 2006-2007*
13. Bulletin national de Metropolis (mars 2006)
14. Bulletin national de Metropolis (mars 2006) – ATLANTIQUE
15. Bulletin national de Metropolis (mars 2006) – MONTRÉAL
16. Bulletin national de Metropolis (mars 2006) – CERIS
17. Bulletin national de Metropolis (mars 2006) – PCERII
18. Bulletin national de Metropolis (mars 2006) – RIIM
19. Plan des mesures correctives pour CIC concernant l'utilisation du projet Metropolis – Annexe 2 (adopté avant la fin de la phase II)
20. *CERIS Evaluation*, 26-27 mars 2008
21. 2006-2007 RIIM Funded Proposal Abstracts
22. *CERIS Funded RFP Recipients* (2004)
23. PMC – Volets de recherche du PMC, coordonnateurs de volets et politique fédérale - Priorités de recherche (adapté de l'annexe J du PE)
24. Rapport d'activités provisoire sur le transfert des connaissance de Metropolis phase II

Annexe C : Liste des personnes interrogées

(La liste n'inclut pas les personnes interrogées dans le cadre des études de cas)

Citoyenneté et Immigration Canada

Elizabeth Ruddick
Directrice générale,
CIC

Zeynep Karman
Directrice, Transfert des connaissances en
recherche
CIC

Ressources humaines et Développement des compétences Canada

Benoit Delage
Chef p.i.
RHDCC

Louis Grignon
Directeur, Équipe des questions touchant le
milieu du travail
RHDCC

Silvano Tocchi
Directeur, Division de la reconnaissance des
titres de compétence étrangers, RHDCC

François Weldon
Directeur, Recherche sur la politique sociale,
RHDCC

Patrimoine canadien

Jennifer Bitz
Directrice, Politique stratégique, Recherche et
Planification,
PCH

Kamal Dib
Gestionnaire,
PCH

Ian Donaldson
Agent principal en matière de politiques,
PCH

Andrew Griffith
Multiculturalisme et droits de la personne,
PCH

Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH)

Murielle Gagnon
Directrice p.i.
CRSH

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)

Ian Melzer
Gestionnaire, Politique et recherche, Besoins
en logement
SCHL

Jim Zamprelli
Chercheur principal
SCHL

Annexe D : Guide d'entrevue des partenaires financiers fédéraux

Guide d'entrevue – Partenaires financiers fédéraux

Le groupe de la Recherche et de l'évaluation de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) a fait appel aux Services conseils du gouvernement (SCG) pour effectuer une évaluation du projet Metropolis. Cette évaluation vise à déterminer la mesure dans laquelle Metropolis a réussi à transférer les connaissances issues de l'exécution de recherches aux décideurs du gouvernement.

Dans le cadre de cette évaluation, les SCG rencontrent en entrevue des partenaires financiers fédéraux de Metropolis, y compris des membres du Comité interministériel de Metropolis (IDC) pour la phase II. Cette entrevue vise à nous aider à mieux connaître les procédures en place pour assurer le transfert adéquat des connaissances entre les centres Metropolis et les ministères fédéraux. Elle nous permettra de plus de collecter de l'information qui nous aidera à évaluer la pertinence et l'utilité des activités et produits de recherche de Metropolis et à déterminer ainsi la mesure dans laquelle ces produits et activités contribuent à éclairer l'élaboration des politiques. À noter que les activités de recherche de Metropolis, dont il sera question tout au long de cette entrevue, s'entendent entre autres des rapports de recherche, des revues (Nos diverses cités, Thèmes canadiens et Diversité), des conférences nationales et internationales, ainsi que d'autres activités organisées par les centres et le Secrétariat.

Les questions suivantes nous serviront de guide pendant l'entrevue. Veuillez noter que vos réponses ne vous seront pas attribuées ni dans le rapport d'évaluation (seuls des renseignements globaux seront diffusés) ni dans les documents qui seront transmis au groupe de l'évaluation à CIC et au CRSH.

*À noter par ailleurs que cette entrevue vise la deuxième phase de Metropolis (entre avril 2002 et mars 2007). Nos questions concernent donc l'expérience que vous avez faite de Metropolis **pendant cette période**.*

- 1) Veuillez décrire votre rôle ou votre participation à l'égard du projet Metropolis (période, responsabilités, nature des interactions, votre participation aux réunions des centres ou aux activités du Secrétariat de l'IDC, etc.).
- 2) Dans l'ensemble, en quoi a principalement résidé l'utilité de Metropolis pour votre organisation?
 - a) Dans quelle mesure Metropolis a-t-il été important pour votre ministère?
 - b) Aurait-il pu être plus utile? Si oui, comment?
- 3) Quelles méthodes ont été utilisées pendant la deuxième phase pour définir et intégrer vos besoins et priorités en matière d'information dans les activités de Metropolis?
 - a) À votre connaissance, votre ministère avait-il en place des procédures (officielles ou officieuses) pour faire connaître à Metropolis (centres et Secrétariat) ses principaux besoins en matière de recherche?
 - b) Les centres et le Secrétariat avaient-ils en place des procédures (officielles et officieuses) pour solliciter des commentaires auprès de votre ministère?
 - c) Dans quelle mesure ces procédures ont-elles été efficaces? Quelles ont été leurs forces ou leurs faiblesses?
 - d) D'autres procédures auraient-elles été selon vous plus efficaces? Pourquoi?
- 4) Dans quelle mesure les activités de recherche de Metropolis étaient-elles pertinentes pour les décideurs fédéraux?
 - a) Dans quelle mesure était-il important pour votre ministère que les centres Metropolis effectuent des études macro, comparatives et longitudinales?
 - b) Les centres Metropolis consacrent-ils à l'exécution de ce type d'études des efforts convenables (p. ex. des efforts suffisants/excessifs)?

- 5) D'après vous, votre ministère jugeait-il prioritaire la possibilité de consulter et d'utiliser les travaux de recherche aux fins de l'élaboration des politiques?
- a) Votre ministère a-t-il alloué du temps pour rechercher, lire et intégrer les travaux de recherche aux activités d'élaboration des politiques?
 - b) Votre ministère a-t-il participé aux activités de Metropolis, notamment à celles des centres, aux conférences nationales et internationales; a-t-il tenu sa page Web sur le site Web de Metropolis?
[pour obtenir des précisions : Si oui, dans quelle mesure votre ministère est-il favorable à l'idée que les employés assistent ou participent à ces activités de Metropolis?]
- 6) Comme vous le savez sans doute, l'un des rôles du projet Metropolis est de définir, financer et diffuser les travaux de recherche, afin de soutenir l'élaboration des politiques et des programmes dans le domaine de l'immigration et de la diversité. Croyez-vous que les recherches produites par Metropolis servaient à orienter l'élaboration des politiques au sein de votre ministère? (p. ex. à éclairer la réflexion, à mettre en oeuvre ou à affiner les politiques et programmes actuels, etc.)?
- a) Si oui, comment? Pouvez-vous donner des exemples de produits de Metropolis que vous avez jugé particulièrement utiles pour votre organisation?
 - b) Si non, pourquoi n'ont-ils pas été utiles?
 - c) Quelle amélioration aurait-on pu y apporter?
 - d) Savez-vous si une activité quelconque d'élaboration des politiques (présentations, documents d'information, mémoires, mémoires au Cabinet, présentations au CT) a été directement ou indirectement influencée par les produits de Metropolis? Si oui, veuillez préciser.
- 7) Des recherches d'autres sources ont-elles orienté le processus d'élaboration des politiques au sein de votre ministère?
[pour obtenir des précisions : lesquelles?]
- a) Si oui, comment compareriez-vous les activités de recherche de Metropolis avec celles d'autres sources du point de vue de la pertinence?
 - b) Comment compareriez-vous les travaux de recherche de Metropolis à ceux d'autres sources du point de vue de la facilité d'utilisation?
 - c) Comment compareriez-vous les travaux de recherche de Metropolis à ceux d'autres sources du point de vue de l'utilité?
- 8) Auriez-vous autre chose à ajouter?

Annexe E : Fonction ou rôles des courtiers de connaissances

Les définitions suivantes de fonctions ou de rôles des courtiers de connaissances sont tirées de « Knowledge Transfer & Public Policy: A Literature Review and Synthesis » (Harley Dickinson, juillet 2007)

Mobilisateur de système utilisateurs (User System Mobilizer)	Personne ou organisation qui exerce des pressions, parfois sous la forme de protestations, en vue d'attirer l'attention sur les besoins et les intérêts insatisfaits de groupes bénéficiaires de services.
Facilitateur de mise en œuvre (Implementation Assister)	S'intéresse principalement à l'utilisation des connaissances après qu'elles ont été transférées avec succès à des utilisateurs potentiels.
Station de relais (Relay Station)	Transmet les messages. Ces messages peuvent être transmis en personne, mais le plus souvent par l'intermédiaire de la publication de documents ou de rapports de nature diverse qui sont transmis aux utilisateurs potentiels pour information.
Transformateur (Transformer)	Fonction dans le cadre de laquelle les courtiers de connaissances modifient la forme ou le contenu du message d'origine (les connaissances) d'une manière quelconque afin de les rendre plus intéressants, plus attirants, plus clairs et plus utiles pour les utilisateurs potentiels.
Synthétiseur (Synthesizer)	Rôle consistant à créer un nouveau message unique et utile à partir de la synthèse de connaissances issues de diverses sources.
Pisteur (Locator)	Consiste, pour le courtier de connaissances, à repérer les besoins insatisfaits, tant chez les producteurs et les fournisseurs de connaissances que chez les utilisateurs de connaissances, et à tenter de les aider à entrer en relation.
Catalyseur de relations (Linkage Catalyst)	Consiste à réunir producteurs et utilisateurs, souvent de manière informelle, en vue de les aider à former une relation de collaboration. Une fois la relation amorcée, se retire et laisse les choses suivre leur cours.
Facilitateur de processus de liaison (Linkage Process Facilitator)	Possède une expertise, voire une formation officielle, concernant les nombreuses étapes et conditions nécessaires pour établir des relations de collaboration entre systèmes. Possède une formation spécialisée et la responsabilité explicite de faciliter la formation et le fonctionnement de collaborations durables entre les producteurs et les utilisateurs de connaissances.

Annexe F : Diffusion des résultats en fonction de la familiarité avec le projet Metropolis

Conclusion : D'après les résultats de l'enquête, les répondants ayant répondu « assez » ou « très familiés » avec Metropolis ont été, dans l'ensemble, plus positifs au sujet de leur expérience. Ils ont participé à des activités entourant la recherche ou utilisé des recherches de Metropolis dans une plus grande mesure que ceux qui n'avaient qu'une connaissance limitée de ce projet. Ils étaient également davantage satisfaits de leur expérience de Metropolis.

Contexte/question :

La mesure dans laquelle les utilisateurs potentiels de Metropolis connaissaient le Projet est susceptible d'avoir influé sur leur utilisation et leur perception de ce dernier. C'est la raison pour laquelle, dans cette section, nous examinons de plus près dans quelle mesure les perceptions et les opinions des répondants à l'enquête étaient influencées par leur connaissance du projet Metropolis. Les personnes qui connaissent bien le projet Metropolis peuvent avoir eu une expérience différente de ceux qui le connaissaient moins, ce qui a pu conduire à des perceptions et des opinions différentes.

Toutefois, avant de commencer à discuter des résultats, il faut insister sur le fait que les activités de transfert des connaissances sont censées viser tous les utilisateurs potentiels et les atteindre, et ne pas se limiter à un sous-groupe de personnes qui sont très familières avec le Projet.

Il convient également de mentionner que la question relative à la familiarité est de nature subjective. Elle reflète la perception qu'ont les répondants de la connaissance qu'ils croient avoir du projet Metropolis (c.-à-d.: ils peuvent croire par exemple que le centre qu'ils connaissent est Metropolis).

Profil des utilisateurs potentiels (répondants à l'enquête) :

Les répondants ayant été repérés en tant qu'utilisateurs potentiels ont été répartis en groupes en fonction de leur degré de familiarité avec le projet Metropolis. Près de la moitié des répondants étaient soit « assez » ou « très familiés » avec le projet Metropolis (47 %) et un peu plus de la moitié n'étaient « pas familiés du tout » ou « pas très familiés » avec ce dernier (52 %)²⁴.

²⁴ On a constaté que 1 % des répondants ignoraient dans quelle mesure ils connaissaient le projet Metropolis. Le reste de l'analyse présentée dans cette section exclut les répondants qui ont répondu « ne sais pas » à la question sur la familiarité.

Tableau 1 : Familiarité avec le projet Metropolis

	Fréquence	Pourcentage
Pas familier du tout	53	19,4
Pas très familier	89	32,6
Assez familier	76	27,8
Très familier	52	19,0
Ne sais pas	3	1,1
Total	273	100,0

Des pourcentages encore plus élevés de répondants ont déclaré ne pas être familiers avec les divers centres et le Secrétariat, et ce, même si les répondants avaient une meilleure connaissance du centre se trouvant dans leur région (voir le tableau 2).

Tableau 2 : Familiarité avec les centres Metropolis et le Secrétariat*

	Pas familier		Familier	
	Tous les répondants	Répondants se trouvant dans la région en question	Tous les répondants	Répondants se trouvant dans la région en question
Secrétariat	64 %	58 %	34 %	40 %
IM (Région du Québec)	85 %	72 %	12 %	28 %
CERIS (Région de Toronto)	71 %	65 %	26 %	35 %
PMC (Région des Prairies)	81 %	41 %	16 %	59 %
RIIM (Région de la C.-B.)	80 %	17 %	18 %	67 %

* **Pas familier** inclut les réponses de ceux ayant répondu « pas familier du tout » ou « pas très familier ». **Familier** inclut ceux ayant répondu « très familier » ou « assez familier ».

Les cadres supérieurs et ceux qui se sont présentés comme des conseillers/analystes/agents en politiques avaient plus de chances d'être familiers avec Metropolis que la population totale sondée. Comme le montre le tableau 3, près des trois quarts des répondants de la haute direction (73,9 %) et 61 % des conseillers/analystes ou agents des politiques ont indiqué qu'ils étaient « assez » ou « très familiers » avec Metropolis. En revanche, les conseillers/analystes/agents de programmes ou de projets étaient plus susceptibles de déclarer qu'ils n'étaient « pas familiers du tout » ou « pas très familiers » avec Metropolis.

Tableau 3 : Familiarité avec le projet Metropolis* selon le poste occupé

		Pas familié (n=142)	Familié (n=128)	Total (n=270)
Poste	Haute direction (n=23)	21,6 %	73,9 %	100,0 %
	Autres postes de gestion (n=31)	48,4 %	51,6 %	100,0 %
	Conseiller, analyste ou agent de programme ou de projet (n=102)	68,6 %	31,4 %	100,0 %
	Conseiller, analyste ou agent des politiques (n=64)	39,1 %	60,9 %	100,0 %
	Conseiller, analyste ou agent de recherche (n=48)	52,1 %	47,9 %	100,0 %
	Autre (n=2)	50,0 %	50,0 %	100,0 %
	Total (n=270)	52,6 %	47,4 %	100,0 %

* **Pas familialé** inclut les réponses de ceux ayant déclaré qu'ils n'étaient « pas familiés du tout » ou « pas très familiés ». **Familié** inclut ceux ayant déclaré qu'ils étaient « très familiés » ou « assez familiés ».

Dans le même ordre d'idées, les répondants qui travaillaient surtout dans le domaine de la recherche, ou de l'élaboration des politiques ou comme conseillers en politiques, étaient plus susceptibles d'être familiés avec Metropolis, tandis que ceux qui travaillaient dans le domaine de la conception ou de la prestation de programme et dans les services opérationnels ou à la clientèle connaissaient moins bien le projet. Le tableau 4 ci-après montre la familiarité avec Metropolis des répondants selon leur type de travail.

Tableau 4 : Familiarité avec le projet Metropolis* selon le type de travail

		Pas familié (n=142)	Familié (n=128)	Total (n=270)
Type de travail	Recherche (n=65)	41,5 %	58,5 %	100,0 %
	Élaboration des politiques ou conseiller en politiques (n=78)	29,5 %	70,5 %	100,0 %
	Conception ou prestation de programmes (n=68)	64,7 %	35,3 %	100,0 %
	Services opérationnels ou à la clientèle (n=44)	81,8 %	18,2 %	100,0 %
	Autre (n=15)	80,0 %	20,0 %	100,0 %
	Total (n=270)	52,6 %	47,4 %	100,0 %

* **Pas familialé** inclut les réponses de ceux ayant déclaré qu'ils n'étaient « pas familiés du tout » ou « pas très familiés ». **Familié** inclut ceux ayant déclaré qu'ils étaient « très familiés » ou « assez familiés ».

On a noté des différences également, pour ce qui est de la familiarité avec Metropolis, au sein des organismes des partenaires financiers fédéraux inclus dans l'enquête. Davantage de répondants de CIC et de PCH ont déclaré connaître Metropolis, alors que c'est exactement le contraire chez les employés de RHDCG ayant été interrogés. Le tableau 5 montre le degré de familiarité avec Metropolis des répondants de divers organismes.

Tableau 5 : Familiarité avec le projet Metropolis* selon le ministère/organisme

		Pas familié (n=142)	Familié (n=128)	Total (n=270)
Ministère	PCH (n=29)	37,9 %	62,1 %	100,0 %
Organisme	CIC (n=116)	41,4 %	58,6 %	100,0 %
	RHDCC (n=105)	66,7 %	33,3 %	100,0 %
	Autre (n=20)	65,0 %	35,0 %	100,0 %
	Total (n=270)	52,6 %	47,4 %	100,0 %

* **Pas familié** inclut les réponses de ceux ayant déclaré qu'ils n'étaient « pas familiés du tout » ou « pas très familiés ». **Familié** inclut ceux ayant déclaré qu'ils étaient « très familiés » ou « assez familiés ».

Les répondants qui travaillent dans la RCN ont déclaré en majorité être « assez » ou « très familiés » avec le projet Metropolis (53 %), et les répondants se trouvant hors de la RCN avaient une plus forte propension à répondre qu'ils n'étaient « pas du tout familiés » ou « pas très familiés » avec le Projet (63 %). La ventilation de la familiarité selon la région est présentée au tableau 6.

Tableau 6 : Familiarité avec le projet Metropolis* selon la région

		Pas familié (n=142)	Familié (n=128)	Total (n=270)
Région	Région de la capitale nationale (n=180)	47,2 %	52,8 %	100,0 %
	Reste du Canada (n=90)	63,3 %	36,7 %	100,0 %
	Total (n=270)	52,6 %	47,4 %	100,0 %

* **Pas familié** inclut les réponses de ceux ayant déclaré qu'ils n'étaient « pas familiés du tout » ou « pas très familiés ». **Familié** inclut ceux ayant déclaré qu'ils étaient « très familiés » ou « assez familiés ».

Utilisation des produits et des activités de Metropolis :

Les résultats de l'enquête montrent que l'utilisation des produits de Metropolis s'accroît en fonction de la familiarité avec le projet. Le tableau 7 montre qu'en moyenne les personnes qui ont déclaré bien connaître le projet Metropolis consacrent une plus grande partie de leur temps à lire ou à examiner des documents de recherche ou à participer à des activités de diffusion de la recherche ayant trait à l'immigration, à l'établissement ou à la diversité de Metropolis (48 %).

Tableau 7 : Pourcentage du temps consacré aux produits ou activités de Metropolis en fonction de la familiarité avec le projet Metropolis*

	Pas familié (n=55)	Familié (n=111)	Total (n=166)
Moyenne	41,5 %	48,4 %	46,2 %
Médiane	37,5 %	50,0 %	40,7 %

* **Pas familié** inclut les réponses de ceux ayant déclaré qu'ils n'étaient « pas familiés du tout » ou « pas très familiés ». **Familié** inclut ceux ayant déclaré qu'ils étaient « très familiés » ou « assez familiés ».

Les répondants qui connaissent davantage Metropolis sont également ceux qui utilisent dans une plus grande mesure chacun des produits ou qui participent dans une plus grande mesure à chacune des activités décrites au tableau 8. Même si c'est à un degré différent, il reste que les produits les plus utilisés ou les activités auxquelles on participe le plus dans les deux groupes sont les rapports de recherche et les publications des centres et les sites Web de Metropolis ou des centres, suivis de près par les revues et les synthèses de politiques. À noter que les répondants s'étant déclarés tant familiés que pas familiés ont classé les produits sensiblement dans le même ordre.

Tableau 8 : Utilisation des produits ou activités de Metropolis en fonction de la familiarité avec le projet Metropolis*

	Pas familié (n=142)	Familié (n=128)	Total (n=270)
A utilisé ou a participé à :			
Conférences nationales ou internationales	16,9 %	71,9 %	43,0 %
Journées de réflexion des centres	4,9 %	18,8 %	11,5 %
Ateliers des centres	7,7 %	44,5 %	25,2 %
Rapports de recherche ou publications des centres (incluant les documents de travail)	35,9 %	89,1 %	61,1 %
Synthèses des politiques (p. ex. Policy Matters, Capsules de recherches)	25,4 %	68,8 %	45,9 %
Série des Conversations de Metropolis	9,2 %	51,6 %	29,3 %
Metropolis présente	7,0 %	46,9 %	25,9 %
Revue <i>Nos diverses cités</i>	21,8 %	71,1 %	45,2 %
Revue <i>Thèmes canadiens</i>	20,4 %	65,6 %	41,9 %
Revue <i>Diversité canadienne</i>	23,9 %	67,2 %	44,4 %
Revue de l'intégration et de la migration internationale (RIMI)	16,2 %	57,0 %	35,6 %
Numéros spéciaux d'autres revues	9,2 %	42,2 %	24,8 %
Site Web de Metropolis ou des centres	31,0 %	88,3 %	58,1 %
Autre	7,7 %	9,4 %	8,5 %

* **Pas familié** inclut les réponses de ceux ayant déclaré qu'ils n'étaient « pas familiés du tout » ou « pas très familiés ». **Familié** inclut ceux ayant déclaré qu'ils étaient « très familiés » ou « assez familiés ».

Presque tous les répondants qui connaissaient Metropolis ont utilisé au moins un produit de Metropolis (98 %) et un produit de recherche (92 %). En revanche, les répondants ayant déclaré moins bien connaître Metropolis ont déclaré une plus faible utilisation des produits de Metropolis; seuls 55 % avaient utilisé au moins un des produits mentionnés dans le tableau ci-dessus, et au moins un produit de recherche (45 %). Dans les deux groupes, la participation aux activités de Metropolis était inférieure à l'utilisation des produits de recherche; ainsi, 81 % des répondants ayant affirmé connaître Metropolis et 19 % de ceux qui avaient affirmé moins bien le connaître ont déclaré avoir participé à au moins une activité de Metropolis (voir le tableau 9).

Tableau 9 : Utilisation d'au moins un produit de Metropolis en fonction de la familiarité avec le projet Metropolis*

		Pas familié (n=142)	Familié (n=128)	Total (n=270)
A participé à ou utilisé au moins un produit/activité de Metropolis :	Produit (activité ou recherche)	54,90 %	98,40 %	75,60 %
	Activité	19,00 %	81,30 %	48,50 %
	Produit de recherche	45,10 %	92,20 %	67,40 %

* **Pas familié** inclut les réponses de ceux ayant déclaré qu'ils n'étaient « pas familiés du tout » ou « pas très familiés ». **Familié** inclut ceux ayant déclaré qu'ils étaient « très familiés » ou « assez familiés ».

Comme le montre le tableau 10, lorsqu'ils utilisaient la recherche de Metropolis, tant les groupes de répondants familiés et non familiés avec Metropolis ont déclaré qu'ils s'en servaient pour se tenir à jour dans leur domaine, même s'ils le faisaient à un degré différent (75 % et 30 % respectivement). Beaucoup s'en sont servi aussi pour éclairer les discussions entourant les politiques (65 % et 24 %) ainsi que pour éclairer la conception et la prestation de programmes (43 % et 23 %). Toutefois, la moitié des répondants ayant déclaré ne pas être familiés du tout ou ne pas être très familiés avec Metropolis ont déclaré ne pas utiliser la recherche de Metropolis.

Tableau 10 : Utilisation de la recherche de Metropolis en fonction de la familiarité avec le projet Metropolis*

		Pas familié (n=142)	Familié (n=128)	Total (n=270)
A utilisé la recherche de Metropolis pour :	Éclairer des discussions entourant les politiques	23,9 %	64,8 %	43,3 %
	Éclairer la conception et la prestation de programmes	23,2 %	43,0 %	32,6 %
	Éclairer et harmoniser l'élaboration de la recherche	14,1 %	39,1 %	25,9 %
	Se tenir à jour dans son domaine	29,6 %	75,0 %	51,1 %
	Son information personnelle	12,0 %	29,7 %	20,4 %
	N'a pas utilisé la recherche de Metropolis	50,7 %	2,3 %	27,8 %
	Autre	4,9 %	5,5 %	5,2 %

* **Pas familié** inclut les réponses de ceux ayant déclaré qu'ils n'étaient « pas familiés du tout » ou « pas très familiés ». **Familié** inclut ceux ayant déclaré qu'ils étaient « très familiés » ou « assez familiés ».

Indépendamment de leur familiarité avec le projet Metropolis, la majorité des répondants à l'enquête ont indiqué qu'il était « assez » ou « très important » que Metropolis mène des recherches pancanadiennes, comparatives et longitudinales. Toutefois, les répondants qui étaient « assez » ou « très familiés » avec Metropolis ont déclaré la même chose, mais en plus grand nombre, comme le montre le tableau 11 ci-après. Fait moins important, mais encore une fois, digne de mention, le groupe de répondants « pas familiés » a répondu plus fréquemment « ne sais pas ».

Tableau 11 : Importance accordée à ce que Metropolis mène des recherches pancanadiennes, comparatives et longitudinales en fonction de la familiarité avec le projet Metropolis*

		Pas familié	Familié	Total
Recherches pancanadiennes (n=217)	Pas du tout ou pas très important	14,6 %	13,2 %	13,8 %
	Assez ou très important	62,5 %	83,5 %	74,2 %
	Ne sais pas	22,9 %	3,3 %	12,0 %
	Total	100 %	100 %	100 %
Recherches comparatives (n=216)	Pas du tout ou pas très important	12,6 %	7,4 %	9,7 %
	Assez ou très important	66,3 %	90,1 %	79,6 %
	Ne sais pas	21,1 %	2,5 %	10,6 %
	Total	100 %	100 %	100 %
Recherches longitudinales (n=214)	Pas du tout ou pas très important	13,5 %	10,2 %	11,7 %
	Assez ou très important	59,4 %	88,1 %	75,2 %
	Ne sais pas	27,1 %	1,7 %	13,1 %
	Total	100 %	100 %	100 %

* **Pas familialé** inclut les réponses de ceux ayant déclaré qu'ils n'étaient « pas familiés du tout » ou « pas très familiés ». **Familié** inclut ceux ayant déclaré qu'ils étaient « très familiés » ou « assez familiés ».

Satisfaction à l'égard de Metropolis :

En règle générale, les répondants à l'enquête qui ont déclaré qu'ils étaient familiés avec Metropolis ont exprimé une plus grande satisfaction à son égard. Pour chaque produit qu'ils ont utilisé ou activité à laquelle ils ont participé, ils déclarent l'avoir trouvé « assez » ou « très utile » (autour de 80 % à 90 % pour la majorité des produits). Pour ce groupe, les rapports de recherche ou les publications des centres ainsi que les conférences nationales ou internationales étaient perçus comme étant utiles, respectivement, à 93 % et à 88 % pour les 114 et les 92 répondants ayant déclaré utiliser ces produits. Même s'ils sont plus mitigés, les résultats obtenus des répondants à l'enquête peu familiés avec Metropolis montrent qu'ils ont généralement perçu les produits comme leur étant utiles. Pour eux, les rapports de recherche et les publications des centres semblaient les produits les plus utiles (84,3 % sur un total de 51 répondants), suivis par les synthèses des politiques (77,8 % sur un total de 36 répondants). Toutefois, les séries des Conversations de Metropolis et de Metropolis présente étaient moins appréciées, puisque 62 % et 60 % respectivement (sur 13 et 10 répondants ayant utilisé ces produits) de ce groupe ont déclaré que ces produits n'étaient « pas du tout » ou « pas très utiles ». Pour les deux groupes, le produit ayant été désigné comme le moins utile a été les journées de réflexion des centres, avec 33 % des 33 répondants qui étaient familiés avec Metropolis et qui participaient à cette activité, tandis que 86 % des 7 répondants qui étaient peu familiés avec Metropolis répondaient qu'elle n'était « pas du tout » ou « pas très utile ». Le tableau 12 présente l'utilité perçue des produits et activités de Metropolis.

Tableau 12 : Utilité des produits ou activités de Metropolis en fonction de la familiarité avec le projet Metropolis*

		Pas familié		Familié		Total	
		Pas utile	Utile	Pas utile	Utile	Pas utile	Utile
Utilité de :	Conférences nationales ou internationales (n=116)	29,2 %	70,8 %	12,0 %	88,0 %	15,5 %	84,5 %
	Journées de réflexion des centres (n=31)	85,7 %	14,3 %	33,3 %	66,7 %	45,2 %	54,8 %
	Ateliers des centres (n=68)	54,5 %	45,5 %	17,5 %	82,5 %	23,5 %	76,5 %
	Rapports de recherche ou publications des centres (incluant les documents de travail) (n=165)	15,7 %	84,3 %	7,0 %	93,0 %	9,7 %	90,3 %
	Synthèses des politiques (p. ex. <i>Policy Matters</i> , Capsules de recherche) (n=124)	22,2 %	77,8 %	13,6 %	86,4 %	16,1 %	83,9 %
	Série des Conversations de Metropolis (n=79)	61,5 %	38,5 %	16,7 %	83,3 %	24,1 %	75,9 %
	Metropolis présente (n=70)	60,0 %	40,0 %	18,3 %	81,7 %	24,3 %	75,7 %
	Revue <i>Nos diverses cités</i> (n=122)	32,3 %	67,7 %	13,2 %	86,8 %	18,0 %	82,0 %
	Revue <i>Thèmes canadiens</i> (n=113)	27,6 %	72,4 %	14,3 %	85,7 %	17,7 %	82,3 %
	Revue <i>Diversité canadienne</i> (n=120)	32,4 %	67,6 %	16,3 %	83,7 %	20,8 %	79,2 %
	Revue de l'intégration et de la migration internationale (RIMI) (n=96)	30,4 %	69,6 %	17,8 %	82,2 %	20,8 %	79,2 %
	Numéros spéciaux d'autres revues (n=67)	53,8 %	46,2 %	24,1 %	75,9 %	29,9 %	70,1 %
	Site Web de Metropolis ou des centres (n=157)	20,5 %	79,5 %	19,5 %	80,5 %	19,7 %	80,3 %
Autre (n=23)	72,7 %	27,3 %	50,0 %	50,0 %	60,9 %	39,1 %	

* **Pas familié** inclut les réponses de ceux ayant déclaré qu'ils n'étaient « pas familiés du tout » ou « pas très familiés ». **Familié** inclut ceux ayant déclaré qu'ils étaient « très familiés » ou « assez familiés ». **Pas utile** inclut les réponses de ceux qui ont déclaré « pas utile du tout » ou « pas très utile ». **Utile** inclut les réponses de ceux qui ont déclaré « assez utile » ou « très utile ».

Les répondants à l'enquête qui étaient « assez » ou « très familiés » avec Metropolis montrent une plus grande satisfaction à l'égard de l'opportunité, de la pertinence et de la qualité globale des recherches de Metropolis, tel qu'indiqué au tableau 13. Toutefois, le nombre de réponses « ne sais pas » est beaucoup plus élevé chez ceux qui ne connaissent pas bien Metropolis.

Tableau 13 : Satisfaction à l'égard de l'opportunité, de la pertinence et de la qualité globale des recherches de Metropolis en fonction de la familiarité avec le projet Metropolis*

		Pas familié	Familié	Total
Opportunité (n=176)	Très insatisfait ou insatisfait	0,0 %	3,6 %	2,3 %
	Ni satisfait, ni insatisfait	22,7 %	20,9 %	21,6 %
	Satisfait ou très satisfait	37,9 %	70,9 %	58,5 %
	Ne sais pas	39,4 %	4,5 %	17,6 %
	Total	100 %	100 %	100 %
Pertinence (n=206)	Très insatisfait ou insatisfait	6,1 %	4,9 %	5,4 %
	Ni satisfait, ni insatisfait	20,7 %	9,8 %	14,1 %
	Satisfait ou très satisfait	52,4 %	82,9 %	70,7 %
	Ne sais pas	20,7 %	2,4 %	9,8 %
	Total	100 %	100 %	100 %
Qualité globale (n=200)	Très insatisfait ou insatisfait	4,9 %	4,2 %	4,5 %
	Ni satisfait, ni insatisfait	17,3 %	8,4 %	12,0 %
	Satisfait ou très satisfait	53,1 %	82,4 %	70,5 %
	Ne sais pas	24,7 %	5,0 %	13,0 %
	Total	100 %	100 %	100 %

* **Pas familié** inclut les réponses de ceux ayant déclaré qu'ils n'étaient « pas familiés du tout » ou « pas très familiés ». **Familié** inclut ceux ayant déclaré qu'ils étaient « très familiés » ou « assez familiés ».

Pour les deux groupes, la méthode que la majorité des répondants ont qualifiée de tendance en ce qui a trait à l'utilité de divers moyens de fournir à Metropolis les commentaires des ministères sur leurs besoins est présentée au tableau 14. Dans l'ensemble, les répondants qui avaient une connaissance limitée de Metropolis ont trouvé les cinq méthodes « pas du tout » ou « pas très utiles », tandis que les répondants qui connaissaient bien Metropolis les ont trouvées « assez » ou « très utiles ». Par exemple, 89 % et 88 % des 8 et des 9 répondants ayant une connaissance limitée de Metropolis ont répondu que les journées de réflexion annuelles des centres et le Comité interministériel de Metropolis (IDC) n'étaient « pas du tout » ou « pas très utiles » pour la communication de leurs commentaires, tandis que 83 % et 77 % des 44 et des 29 répondants qui connaissaient Metropolis ont répondu que ces deux mêmes produits étaient « assez » ou « très utiles » pour eux. La seule exception concerne la discussion directe des priorités avec les chercheurs de Metropolis, parce que dans ce cas, la majorité des répondants ayant une connaissance limitée de Metropolis (62 % des 13 répondants) ont déclaré que cette méthode était utile pour eux.

Tableau 14 : Utilité des méthodes utilisées pour fournir des commentaires à Metropolis concernant les besoins des ministères en matière de recherche en fonction de la familiarité avec le projet Metropolis*

		Pas familialé		Familié		Total	
		Pas utile	Utile	Pas utile	Utile	Pas utile	Utile
Utilité de :	Journées de réflexion annuelles des centres (n=38)	88,9 %	11,1 %	17,2 %	82,8 %	34,2 %	65,8 %
	Comité interministériel de Metropolis (IDC) (n=52)	87,5 %	12,5 %	22,7 %	77,3 %	32,7 %	67,3 %
	Ateliers des centres (n=60)	70,0 %	30,0 %	20,0 %	80,0 %	28,3 %	71,7 %
	Discussion des priorités directement avec les chercheurs de Metropolis (n=85)	38,5 %	61,5 %	15,3 %	84,7 %	18,8 %	81,2 %
	Communication de commentaires écrits à un centre de Metropolis ou au Secrétariat de Metropolis (n=45)	71,4 %	28,6 %	13,2 %	86,8 %	22,2 %	77,8 %
	Communication de commentaires par l'entremise du conseil d'administration d'un centre (n=31)	70,0 %	30,0 %	23,8 %	76,2 %	38,7 %	61,3 %
	Autre (n=16)	87,5 %	12,5 %	25,0 %	75,0 %	56,3 %	43,8 %

* **Pas familialé** inclut les réponses de ceux ayant déclaré qu'ils n'étaient « pas familiés du tout » ou « pas très familiés ». **Familié** inclut ceux ayant déclaré qu'ils étaient « très familiés » ou « assez familiés ». **Pas utile** inclut ceux ayant indiqué « pas du tout utile » ou « pas très utile ». **Utile** inclut ceux ayant indiqué « assez utile » ou « très utile ».

Les répondants ayant utilisé au moins une des options de la liste ci-dessus et qui se sont déclarés « assez » ou « très familiés » avec le projet Metropolis ont également répondu qu'ils étaient « satisfaits » ou « très satisfaits » à l'égard de ces processus utilisés pour cerner et communiquer des renseignements sur les besoins et les priorités en matière de politiques à Metropolis (67 %). Quant aux répondants qui avaient une connaissance limitée de Metropolis, ils étaient plus partagés puisque 31 % d'entre eux ont répondu ne pas savoir et être « ni satisfaits, ni insatisfaits » du processus. Le tableau 15 présente ces résultats.

Tableau 15 : Satisfaction à l'égard du processus utilisé pour cerner et communiquer des renseignements sur les besoins et les priorités en matière de politiques à Metropolis en fonction de la familiarité avec le projet Metropolis*

	Pas familialé (n=13)	Familié (n=92)	Total (n=105)
Très insatisfait ou insatisfait	23,1 %	9,8 %	11,4 %
Ni satisfait, ni insatisfait	30,8 %	20,7 %	21,9 %
Satisfait ou très satisfait	15,4 %	67,4 %	61,0 %
Ne sais pas	30,8 %	2,2 %	5,7 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %

* **Pas familialé** inclut les réponses de ceux ayant déclaré qu'ils n'étaient « pas familiés du tout » ou « pas très familiés ». **Familié** inclut ceux ayant déclaré qu'ils étaient « très familiés » ou « assez familiés ».

Comme l'indique le tableau 16, la majorité (62 % et 68 %) des 98 et des 97 répondants qui avaient une connaissance de Metropolis n'avaient pas d'opinion concernant le rôle de courtier des connaissances de Metropolis. Toutefois, plus de la moitié des 115 et 122 répondants qui connaissaient Metropolis étaient d'avis que les centres Metropolis et le Secrétariat agissaient souvent ou toujours efficacement en tant que courtiers des connaissances (50 % et 58 %, respectivement).

Tableau 16 : Opinion quant à l'efficacité de Metropolis dans son rôle de courtier des connaissances en fonction de la familiarité avec Metropolis*

		Pas familié	Familié	Total
Centres de Metropolis (n=213)	Jamais ou rarement	15,3 %	10,4 %	12,7 %
	Parfois	12,2 %	17,4 %	15,0 %
	Souvent ou toujours	10,2 %	50,4 %	31,9 %
	Ne sais pas	62,2 %	21,7 %	40,4 %
	Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Secrétariat (n=219)	Jamais ou rarement	15,5 %	9,8 %	12,3 %
	Parfois	6,2 %	10,7 %	8,7 %
	Souvent ou toujours	10,3 %	58,2 %	37,0 %
	Ne sais pas	68,0 %	21,3 %	42,0 %
	Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %

* **Pas familié** inclut les réponses de ceux ayant déclaré qu'ils n'étaient « pas familiés du tout » ou « pas très familiés ». **Familié** inclut ceux ayant déclaré qu'ils étaient « très familiés » ou « assez familiés ».

Annexe G : Priorités stratégiques pour la phase II de Metropolis

1. [Comment la politique générale peut-elle renforcer la capacité du Canada et des villes canadiennes de recevoir et d'intégrer les immigrants, y compris les réfugiés?](#)
2. [Quelles politiques et programmes seraient nécessaires pour assurer l'intégration des jeunes issus de l'immigration, notamment de ceux qui appartiennent aux minorités visibles?](#)
3. [Quel est le rôle de la politique générale dans la promotion de l'intégration sociale et culturelle des nouveaux venus et des minorités visibles au sein d'une société multiculturelle et pluraliste, et quelles en sont les implications pour la politique de la citoyenneté?](#)
4. [Quels sont les défis et les opportunités générés, au plan linguistique, par la diversité croissante de la population immigrante et comment les politiques publiques doivent-elles être adaptées?](#)
5. [Comment orienter les politiques publiques afin de contrer les attitudes négatives et la discrimination envers les immigrants et les minorités?](#)
6. [Comment les politiques publiques pourraient-elles favoriser davantage la réussite économique des immigrants et des minorités dans le contexte de la restructuration de l'économie canadienne, de l'évolution de la demande de main-d'œuvre et des sources d'immigration et d'une mobilité internationale toujours plus grande?](#)
7. [Quels sont les défis à relever et quelle orientation devrait-on donner aux politiques publiques pour garantir à tous un traitement équitable et rendre les collectivités plus sécuritaires, en garantissant l'égalité et l'équité dans tous les aspects du système judiciaire canadien?](#)
8. [Quelles politiques ethnoculturelles et d'immigration favoriseraient le mieux la compétitivité du Canada, des provinces et des villes dans la nouvelle économie?](#)
9. [Que faut-il mettre en place à l'échelle nationale et dans nos relations internationales pour que les politiques nationales d'asile et humanitaires soient efficaces?](#)
10. [Quelles sont, en matière de politiques publiques, les problématiques en ce qui concerne la gestion des mouvements migratoires et la gestion de l'intégration des immigrants et de leurs descendants, qui résulteront des changements démographiques et de la mondialisation, notamment de l'intégration économique et des changements technologiques?](#)
11. [Étant donné que les structures de l'administration seront réorganisées, quel rôle les organismes non gouvernementaux devraient-ils jouer pour favoriser l'intégration des immigrants et des minorités ethniques, confessionnelles et autres?](#)